

La Presse

LA PRESSE, MONTRÉAL, DIMANCHE 22 OCTOBRE 1989



M. Benoît Dicaire: «Faites-vous des copies de sauvegarde».

PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, La Presse

La peste des ordinateurs: un mal de la civilisation informatique

CAROLE THIBAudeau



Benoît Dicaire, consultant en informatique, se décrit lui-même comme le «Virus Buster» des ordinateurs. C'est lui qui sauve les pauvres PC hantés par de méchants intrus. Des intrus aux noms hétéroclites: Jérusalem, Brain Virus, Pakistan, Ping Pong ou... Datacrime.

M. Dicaire a fort à faire depuis une semaine, depuis que les compagnies montréalaises craignent d'être infectées par le fameux virus hollandais Datacrime.

«Imaginez la PME qui voit son système bloqué pendant une semaine. Non seulement l'ordinateur ne peut pas inscrire de nouvelles commandes, mais il demeure aussi fermé pour les comptes à recevoir! Cela suffit parfois à mettre une PME à terre.»

Les PME sont assez vulnérables, explique M. Dicaire. Les PME utilisent souvent des logiciels empruntés. Le virus peut provenir du jeu électronique du copain que le jeune fils décide de faire tourner au bureau de papa, parce qu'il n'y a pas d'ordinateur à la maison. Il peut aussi provenir d'une disquette prêtée par une autre compagnie, voire de la compagnie même qui vend le programme.

Les ordinateurs personnels réunis en réseaux (dans les écoles,

par exemple) sont fragiles à cause des nombreuses communications que les appareils effectuent entre eux. «Un virus dans un réseau, c'est comme la varicelle à l'école», explique M. Dicaire, tout le monde l'attrape sans qu'on sache de qui le virus provient.»

Babillards électroniques

Un autre endroit de prédilection du virus, c'est le babillard électronique. «Il existe peut-être une centaine de babillards électroniques à Montréal», explique Patrick Drolet, étudiant à l'École Polytechnique. Ce sont des endroits où des lignes téléphoniques sont réservées à tous les abonnés qui ont quelque chose à dire dans de nombreux domaines: les études, les frais de scolarité, la recherche scientifique, l'informatique, les virus informatiques, etc. Un peu comme les réseaux de radio-amateur, les babillards électroniques fonctionnent le plus souvent sur une base volontaire et bénévole.»

À l'opposé, il est beaucoup plus difficile d'imaginer la propagation d'un virus dans un système conçu avec un gros ordinateur central et des écrans périphériques, systèmes qu'on retrouve dans les banques ou les salles de rédaction comme à La Presse.

Incidentement, des étudiants des HEC ont calculé combien il faudrait de temps pour ruiner une banque dont le système informatique serait paralysé par un virus: trois jours!

Réparer les dommages

«Quand un ordinateur est contaminé, il faut effacer complètement le disque dur et tout reprogrammer, après avoir essayé de sauver les fichiers non touchés par le virus», explique Benoît Dicaire.

MM. Dicaire et Drolet se sont associés avec un vieux routier des ordinateurs, M. André Gravel, directeur de la section enseignement et recherche du Centre de calcul de Polytechnique, pour former la compagnie Sentor, spécialisée dans les dommages faits par virus informatique.

«Nous essayons de standardiser une vieille technique qui consiste à reconstruire sur le disque dur les deux petites sections rongées par le virus», explique Patrick Drolet. Cela sauverait un temps précieux et nous éviterait de reprogrammer entièrement le disque.»

«La meilleure façon de se protéger contre un virus informatique, estime M. Dicaire, consiste à faire des copies de sauvegarde, une fois par semaine, disons. La PME qui fait cela ne perdra pas tout, mais seulement ce qui a été inscrit après l'arrivée du virus.»

De plus, des compagnies ont mis sur pied des disquettes sensibles détecter les virus. Malheureusement, elles ne sont pas d'utilisation agréable ni facile. «L'appareil donne parfois l'alarme sans qu'il y ait vraiment de virus, mais à cause d'un autre problème», explique Patrick Drolet.

Mais selon Richard Brandow, ex-directeur du magazine montréalais Mac Mag, les disquettes-vaccin ou les disquettes-détectrices de virus ne sont qu'un palliatif peu satisfaisant. «La solution logicielle n'est que temporaire, soutient-il. S'il est possible de programmer une disquette pour qu'elle détecte un virus, il est aussi possible d'infecter le logiciel-détecteur en question.»

Comme dans le cas des humains vulnérables aux virus, la meilleure protection consiste à «changer le terrain», c'est-à-dire à rendre le système inhospitalier pour le virus, impropre à sa multiplication et même à sa pénétration dans le système.

Selon M. Brandow, il faudra imiter pour les micro-ordinateurs ce qu'on a déjà fait pour les «macro». «Les compagnies conçoivent maintenant les macro-ordinateurs pour qu'ils refusent de reproduire un programme étranger, comme un virus», explique-t-il. Pour les disquettes, ils acceptent le mode «lire un programme» mais pas le mode «écrire un programme». Cela permet d'éviter 99 p. cent des virus imaginables.

«Apple a sorti quatre nouveaux Macintosh depuis deux ans, relate-t-il. Ils sont plus puissants et plus rapide, ce qui fait qu'ils pourront copier des virus plus vite. Mais quand donc fabriqueront-ils un Macintosh protégé contre les virus?»

Copies infectées

M. Brandow a reçu des appels de 17 compagnies montréalaises vendredi passé, dix-sept compagnies infectées par un virus mais qui avaient eu la prévoyance de faire les copies de sauvegarde.»

Le hic, c'est que les copies de sauvegarde étaient infectées elles aussi. Les informaticiens avisés, tout fiers d'avoir leurs copies de sauvegarde, ont intégralement reprogrammé l'ordinateur, revenant tout simplement à la case départ... avec le virus dans les programmes. Les travaux reprogrammer de frais n'ont pas tenu trois heures. Ils se sont effondrés à nouveau.

«Lorsqu'on a affaire à un virus, il faut qu'un expert fasse tourner tous les programmes pour vérifier s'ils sont contaminés. Les experts ont des outils spéciaux pour retirer les virus des disquettes de sauvegarde.»

Les virus: de minuscules programmes d'apprentis-sorciers

CAROLE THIBAudeau

Jusqu'à maintenant, on dénombre, avec certitude, pas plus de 50 virus informatiques. Un virus est un très très petit programme, qui occupe peut-être 1000 caractères, mais dont les effets se présentent toujours sous des formes différentes. «La partie fixe du virus possède peut-être au maximum 8 caractères, ce qui fait toute la difficulté de retracer l'intrus», explique Patrick Drolet.

Qui sont les coupables

Mais possède à la fois le talent et les mauvaises intentions du concepteur de virus? «Je pense que les créateurs de virus sont des jeunes très doués d'environ 17 ans, soutient Patrick Drolet. Ils ont l'équipement à la maison et ils ont le temps de faire des essais. Quelqu'un qui sait programmer peut sûrement au bout de deux mois fabriquer un virus. La chose n'est pas si compliquée.»

Un peu comme l'apprenti-sorcier, ces jeunes veulent connaître les limites de leur pouvoir sans trop se préoccuper des conséquences. «Ça leur passe lorsqu'ils ont des emplois ou des études qui canalisent leur énergie autrement», explique M. Drolet.

De son côté, M. Brandow explique que le créateur d'un virus est une personne qui veut «prouver aux autres son excellence ou encore qui veut se venger d'une compagnie».

M. Patrick Drolet: Le virus est un très, très petit programme».

Leur créateurs de virus ne sont pourtant pas tous animés de mauvaises intentions. Tel ce polytechnicien qui voulait gagner un sursis pour remettre son travail. Cet étudiant, rapporte Patrick Drolet, faisait un stage de doctorat à Polytechnique et devait transmettre un travail d'informatique à son *alma mater*, le Massachusetts Institute of Technology.

En retard comme d'habitude, il concocta sur le coin de la table un petit programme qui ordonnait aux ordinateurs du MIT de transmettre tous leurs dossiers à tous

leurs correspondants en Amérique du Nord.

Les ordinateurs ont été submergés, bloqués, hors d'usage pendant deux jours, le temps que l'étudiant termine son laborieux devoir.

Démasqué quelque temps plus tard, son professeur ne l'a pas pénalisé; il trouvait ça plutôt «cutes». C'était avant la paranoïa collective.

Lire en page B 4: Le cas du gentil virus Montréalais



PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, La Presse

A TIRE-D'AILE...

Montmagny, un endroit unique pour observer l'oie des neiges

PIERRE GINGRAS



Austin Reed avait les yeux rivés à son télescope. Là-bas, parmi les milliers d'oies des neiges qui se dandaient dans la vase du sanctuaire de Montmagny, un oiseau bien particulier: il porte une collerette de plastique où sont inscrits de gros chiffres noirs.

Le biologiste est ému. Quel hasard incroyable: l'oie qui est là, sous ses yeux, est un des 11 oiseaux qui ont été marqués cet été, à son campement, dans l'île Bylot, au nord de la terre de Baffin. C'est une des 500000 oies qui ont séjourné au Québec cet automne. Il s'agit d'une femelle qui couvait et qui pour une raison ou pour une autre, n'avait pu mener sa couvée à terme. Elle avait passé un bon moment dans l'entourage des biologistes. Et aujourd'hui, quatre mois plus tard et 4000 km plus au sud, l'oiseau était là en pleine santé, en train de refaire ses forces pour poursuivre sa route probablement vers la Caroline du nord. C'était, jeudi le 12 octobre.

À ce moment là, il y avait une centaine de personnes sur le quai en train d'observer les oies, à profiter de leur présence, tout près pour prendre des photos. J'étais de ceux-là.

En cette fin d'après midi, après une chasse infructueuse, deux réflexions: le quai de Montmagny est un endroit exceptionnel pour observer l'oie des neiges. À la marée haute, el-

les viennent à quelques mètres du quai et vont même jusqu'à dormir sous nos yeux, dans la quiétude la plus absolue, même si les chasseurs les attendent à moins d'un kilomètre de là.

Pourtant, si la centaine de curieux se posaient des questions au sujet des oies, personne n'était là pour leur répondre. Même si la présence des grands oiseaux blancs, l'automne, est de courte durée chez nous, on parle de quatre à cinq semaines, au maximum, le Service canadien de la faune, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche ou encore la ville de Montmagny, n'ont personne sur place pour répondre aux questions des visiteurs au sujet

de cette attraction naturelle. Une belle occasion où on pourrait sensibiliser le public à un oiseau qui ne laisse personne indifférent. (L'an dernier, deux étudiants avaient fait de l'animation sur le quai de Montmagny).

Un centre d'animation de \$1,5 million

Pour le maire de Montmagny, M. Gilbert Normand, les choses devraient s'améliorer bientôt. La ville travaille actuellement à réaliser un projet éducatif permanent qui devrait répondre au nom de Centre d'éducation à la sauvagine. Il s'agit d'un investissement de \$1,5 million. Le projet com-

prendra un bâtiment où on logera une importante collection d'oiseaux naturalisés. Le taxidermiste Denis D'Amours aura un atelier sur place. On y retrouvera aussi deux salles où des naturalistes feront des présentations sur les oiseaux. Selon M. Normand, le centre devrait être ouvert à longueur d'année. Il sera situé à l'entrée du terrain de camping, à deux pas du local de la zone d'exploitation contrôlée (ZEC) de l'oie blanche, là où on accueille les chasseurs de la ZEC durant l'automne.

Si le maire de Montmagny reconnaît qu'il n'y a pas d'animation actuellement sur les oies, et cela même si on y tient à chaque année, un festival de l'oie

blanche, il soutient que cette situation est presque normale. «Le quai de Montmagny est déjà congestionné. Nous ne pouvions attirer davantage d'observateurs sans avoir des problèmes. Nous avons même installé deux toilettes chimiques tout près du quai pour accommoder les gens». Mais cette situation devrait changer dans les mois qui viennent, raconte le maire, le ministre fédéral des Transport ayant décidé de démolir le quai pour faire place à une gare maritime moderne.

M. Normand explique que le ministère a procédé à l'expropriation des propriétés adjacentes au quai (côté est) situées en

face du sanctuaire. On doit y construire un bâtiment vitré, ainsi qu'une promenade située immédiatement sur le bord du sanctuaire, une promenade interdite aux voitures. On y aménagera aussi un terrain de stationnement. Les travaux doivent être terminés en 1991. Espérons toutefois qu'en dépit de la présence d'un centre d'interprétation de la sauvagine, les naturalistes se déplacent sur le quai, au moment opportun, pour montrer aux gens, de visu, à quoi ressemble une oie des neiges.

Signalons que les oies atteignent un nombre maximal sur les battures au cours de la semaine du 16 octobre. Déjà, ces derniers jours, on mentionnait que des groupes d'oiseaux avaient pris la route vers le sud. On trouvera encore des oies sur place jusqu'à la première semaine de novembre. Mais il vaudrait mieux faire un petit coup de téléphone pour savoir si le spectacle en vaut encore la peine. Les gens de la ZEC se feront sûrement un plaisir de vous donner les informations voulues à ce sujet. Tél: (418) 248-4521.

Un dernier mot: si vous avez la chance d'observer un spécimen porteur d'un collier, lisez attentivement les chiffres et faites part de votre découverte au département de biologie de l'Université Laval (tél: 418-656-3180) en précisant l'endroit et les circonstances de votre trouvaille, en mentionnant entre autre si l'oiseau faisait partie d'un groupe ou d'une famille (les oies se tiennent en famille) ou seul.



Les oies blanches se laissent facilement observer au quai de Montmagny, comme en témoigne cette photo. Les jeunes de l'année sont gris.

PHOTO PIERRE GINGRAS

Le carnet d'observation en page B 4

Commonwealth et Afrique du Sud: la pause

Ainsi donc encore une fois (une fois de plus ou de trop!), les savants docteurs du Commonwealth se sont penchés à Kuala Lumpur, où ils se sont réunis, sur le cas de ce grand malade qu'est l'Afrique du Sud. Les représentants des 49 États membres du club sont tous d'accord sur un point: l'apartheid, processus morbide, doit être combattu. Sur ce point, même Mme Thatcher, premier ministre de Grande-Bretagne, est d'accord avec ses collègues.



Elle se désolidarise d'eux par rapport à d'autres orientations, notamment en ce qui regarde les sanctions économiques, déjà décidées ou à intensifier à l'encontre de l'Afrique du Sud.

La conférence de Kuala Lumpur laisse présager d'une ligne dure à l'égard du régime de Pretoria et les adeptes de la bienveillance. Parce que les combattants sont fatigués et que le match se solde par un résultat nul?

A dire vrai, ce ne sont pas deux camps qui s'affrontent mais un seul gouvernement, celui de Londres, opposé à tous les autres. Mme Thatcher mène un combat solitaire, mais pas nécessairement un combat perdu. Elle peut estimer que la décision des grandes banques de rééchelonner la dette de l'Afrique du Sud apporte de l'eau à son moulin et équivaut à un camouflet pour le

Canada et les autres pays favorables à une augmentation des pressions financières.

À la suite d'indiscrétions, on sait aujourd'hui que, lors de conférences précédentes, la polémique a souvent été très vive entre Margaret Thatcher et les autres membres du club sur le sujet de l'Afrique du Sud. Les positions du gouvernement anglais n'ont pas varié. Pour Londres, les sanctions restent sans effet; si elles ont des effets, ce sont les pauvres, les démunis, les Noirs qui pâtiront. Mme Thatcher a en outre argué que certaines des sanctions, proposées notamment en 1986, allaient à l'encontre des dispositions du droit international.

L'ANC (opposition la plus radicale au régime de Pretoria) soutient que les Noirs sont prêts à tous les sacrifices pour la conquête de la liberté. Mais, dans un pays pourtant favorable aux sanctions, comme le Canada, les sondages ont démontré que la population est opposée à ces mesures punitives, si les Noirs en pâtissent.

En Afrique du Sud même, le paysage s'est quelque peu modifié. On ne sait pas de science absolue certaine ce que réserve l'avenir, depuis le départ de P. W. Botha et son remplacement à la présidence par F. W. De Klerk. Botha n'hésitait pas à défier ouvertement la communauté des nations, en affirmant bien haut que Pretoria n'en ferait qu'à sa tête, que son gouvernement n'avait besoin des conseils de personne et que l'Afrique du Sud était seule compétente sur son territoire.

Pas de ces rododromes chez De Klerk, qui tente en outre de prouver ses bonnes intentions en parlant de « négociation » avec les opposants, en relâchant un peu l'emprise policière, en acceptant de recevoir officiellement des représentants de l'opposition, comme l'évêque Tutu, et surtout en libérant des interlocuteurs emprisonnés depuis plus de 20 ans. On s'attend à ce que le chef historique de l'ANC (African National Congress) Mandela sorte à son tour de prison.

De Klerk veut-il donner de la sorte des arguments à Mme Thatcher et offrir au monde la démonstration que l'Afrique du Sud est parfaitement apte à s'amender d'elle-même et qu'elle peut se passer des leçons d'autrui?

C'est possible. Mais il est bien certain également que, quelle que soit la force du vent des réformes, les Blancs ne sont pas prêts à remettre le pouvoir du jour au lendemain à la majorité noire. Par souci de se disculper eux-mêmes ou par conviction, ils n'omettent pas de rappeler que les pays africains qui les entourent ont tourné au gâchis sur tous les plans imaginables.

Mettons l'Afrique du Sud entre parenthèses pour un certain temps. Une étude récente de l'Institut Nord-Sud (Ottawa) démontre que l'intérêt dans les médias pour le tiers-monde n'a pas sensiblement grandi depuis 20 ans. La faute en revient aux gouvernements, qui ont braqué toute l'attention sur un seul pays.

Guy CORMIER

Opinions

Honte à la Ville de Montréal!

Que ce passe-t-il à la Ville de Montréal? Est-elle à ce point endettée qu'elle doit vider les poches des citoyens de façon cavalière et sornoise?

Le jour de l'Action de Grâce, deux véhicules aux armoiries de la Ville, des « bonshommes verts » et un gros balais mécanique sont arrivés sur ma rue. On a procédé de façon ultra rapide (c'est plutôt rare) à émettre des contraventions à tous les véhicules stationnés (il y en avait exactement 22 sur mon bout de rue) en cette journée de congé. Jamais auparavant la Ville n'avait agi de la sorte.

Ce qui me choque le plus, c'est que depuis deux ans, de mai à septembre, moi et mes voisins nous sommes plaints du manque d'entretien de notre rue. Le balai ne passe jamais sur le côté ouest, on a repavé toutes les rues du secteur sauf la nôtre, les nids de poule (ou trous béants dans la rue) ne sont pas réparés (sauf quand on appelle pour dire que l'on a brisé son véhicule à cause des trous; alors là, on a peur des poursuites et on envoie 7 travailleurs pour boucher 1 ou 2 trous!).

Pourtant, dans les journaux, on avait bel et bien indiqué que les services de la Ville seraient fermés le jour de l'Action de Grâce et qu'il n'y aurait pas de cueillette des ordures ménagères.

Permettez-moi d'ajouter, Monsieur Doré, que le service était bien meilleur du temps de votre prédécesseur. Je trouve votre attitude abhorrante.

Yolande GAREAU
Rosemont

Je voudrais dénoncer la décision du Conseil exécutif de la Ville de Montréal d'avoir appliqué, le lundi de l'Action de Grâce, la réglementation relative au stationnement pour entretien.

Je m'étonne que les employés des services d'entretien et de distribution des contraventions (un tandem payant) étaient à la tâche alors que les éboueurs et la plupart des autres travailleurs municipaux faisaient rôtir, conformément au sens séculaire de cette fête qui est d'interrompre les récoltes pour rendre grâce à Dieu.

Voilà un bel exemple de politique « deux poids, deux mesures » d'autant plus douteuse que, à toutes fins utiles, le nettoyage des rues n'a pas été effectué vu le nombre de véhicules stationnés par les résidents devant leur porte selon l'équation légitime: jour férié = dimanche.

De toute évidence, il s'agit là d'un abus lucratif et l'administration municipale sera sans doute tentée de récidiver à la première occasion. S'il faut alors que je déplace ma voiture afin de permettre le nettoyage de la rue, j'en profiterai pour aller déposer mes ordures ménagères devant l'hôtel de ville.

Georges DESJARDINS
Montréal



La statue qui, dit-on, aurait bougé pendant la récitation du chapelet, à Saint-Frédéric de Beauce.

Les phénomènes de Saint-Frédéric

L'auteur est professeur de philosophie au cégep Joliette-De Lanaudière.

MARCEL SYLVESTRE

« Des fragments de la croix, j'en ai vu quantité d'autres, dans d'autres églises. S'ils étaient tous authentiques, Notre-Seigneur n'eût pas été supplicié sur deux planches croisées, mais sur une forêt entière. »

Voilà ce que dit Guillaume à son fidèle Adso pour lui souligner la prudence en ce qui a trait aux reliques. (*Eco Umberto. Le nom de la rose*, p. 532). Les « phénomènes » de Saint-Frédéric (*La Presse*, jeudi 21 septembre, dimanche 24 septembre et dimanche 8 octobre) soulèvent le problème suivant: comment expliquer la survivance dans notre culture de phénomènes qui font appel aux forces occultes pour la guérison? Voilà la question à laquelle je vais tenter de répondre en m'inspirant de l'attitude de Guillaume, c'est-à-dire en faisant appel à la raison puisque c'est l'outil de prédilection de la philosophie.

Quand on considère que notre culture a profité, ces cinquante dernières années, de l'essor des sciences biologiques qui ont permis de dégarer l'explication des phénomènes vitaux de la référence à une force vitale comme le suggérait le vitalisme ou de la référence au surnaturel comme le proposait l'Église (nous ne croyons plus que le diable, cette incarnation du mal, joue encore un rôle quelconque dans la maladie), il peut paraître irrationnel que des gens réfèrent

encore aux forces surnaturelles pour une guérison. Pourtant, ce que nous jugeons incompréhensible ou difficile à comprendre ne doit pas être mis sur le compte de l'irrationnel.

Notre tendre enfance est marquée par le magique (les objets apparaissent et disparaissent comme si cela allait de soi), et même adulte, nous tombons dans le magique quand nous croyons que la Nature s'efforce de nous plaire ou que nous nous retrouvons pris par la magie de l'amour! Ce n'est pas non plus Saint-Frédéric qui devrait nous surprendre car il est un lieu parmi d'autres; Fatima, Lourdes, Sainte-Anne-de-Beaupré, le Cap de la Madeleine, l'Oratoire Saint-Joseph sont aussi des lieux de pèlerinage, des sanctuaires. La différence avec Saint-Frédéric est qu'ils sont reconnus.

La construction d'un monde magique est une construction logique qui fait appel à la raison. Bien plus, nous devons souligner qu'une conscience magique ne se définit pas comme ignorante mais comme savante. On commettrait une erreur en voulant expliquer le phénomène de Saint-Frédéric uniquement par la simple ignorance des gens. Mais si l'on doit parler d'ignorance ce sera en tant que la connaissance (ou la croyance) d'un certain donné empêche l'ouverture à un autre type de connaissance. S'il s'agit ici de la croyance dans l'origine surnaturelle de la maladie, il est logique que l'on fasse appel à des armes surnaturelles. Mais la croyance dans l'origine surnaturelle de la maladie est elle-même liée à l'ignorance de la mécanique biologique. Et c'est cette

ignorance dans les sciences biologiques qui explique selon François Lebrun (voir son ouvrage *Médecins, saints et sorciers aux 17^e et 18^e siècles*) que nombre de gens avaient recours à la fois aux médecins, aux sorciers, aux saints, aux pèlerinages et aux reliques pour se soigner. Dans un monde où les forces occultes sont omniprésentes et où le médecin ordinaire n'a que peu de pouvoir parce que peu de connaissances, le recours au surnaturel, divin ou diabolique, est compréhensible. F. Lebrun souligne que ce qui importe au malade, c'est la guérison et il ne s'embarrasse guère si c'est Dieu ou le Diable qui le délivre de son mal! D'ailleurs, l'existence de lieux sacrés, privilégiés, vient confirmer le recours à l'occulte.

Dans une seule région de la France au XVII^e siècle, on dénombrait pas moins « de 90 sanctuaires recommandés pour les remèdes à beaucoup d'infirmités ou de tribulations ». Il nous faut donc constater que dans le cas de Saint-Frédéric, il n'y a peut-être pas croyance dans l'origine surnaturelle de la maladie, mais il y a certes croyance dans le pouvoir surnaturel et l'homme recourt à ce pouvoir quand la médecine officielle semble incapable de résoudre ses maux. Enfin, si l'on admet avec Paul Watzlawick qu'« une idée, pour peu qu'on s'y accroche avec une conviction suffisante, qu'on la caresse et la berce avec soin, finira par produire sa propre réalité » (*Faites vous-même votre malheur*, p. 54), nous comprenons peut-être un peu mieux ce qui se passe à Saint-Frédéric.

Lettre à mon fils à propos de « Cruising Bar »

Cher fils,

J'espère que tu ne liras pas cette lettre tout de travers. Je voudrais t'expliquer pourquoi le film *Cruising Bar* n'est pas tout à fait un chef-d'œuvre de la cinématographie d'ici. Je sais que tous tes chums l'ont bien aimé, qu'il a battu des records de recettes, etc. Mais... Commençons par le commencement.

Le problème avec ce « film comique », c'est que ce n'est pas vraiment un film et qu'il n'est pas tellement comique... C'est juste ça, le malentendu.

Un bon film doit se tenir un peu. Mais celui-là est tout croche, n'a pas de filon, saute d'un personnage à l'autre sans qu'il se passe quoi que ce soit.

Tu dis qu'il est drôle, ce film? Alors, dis-moi de quoi il rit, de quoi.

Cruising Bar rit d'abord des spectateurs qui vont le voir. Je l'ai vu dans une salle avec du vrai monde et personne n'est mort de rire, je te prie de le croire.

Je pense que ce film rit aussi des comédiens et comédiennes dont on gaspille le talent, qui ne font que donner la réplique à la super-vedette Michel Côté. Je sais comme toi qu'il est un grand comédien, qu'il a joué dans *Au clair de la lune* d'André Forcier un rôle cent fois plus drôle et tragique avec Guy L'Écuyer, le père de Patrick que t'aimes, qui jouait dans la LNI. Je pense à des comédiennes comme Louise Marleau à qui on refait la réplique: « Tu n'es qu'une bite molle... » Ou bien Diane Jules qui se fait sauter par son boss garagiste sans dire un mot. Ou bien à Geneviève Rioux qui se fait écoeurer par un chum sauté dopé dans une discothèque. C'est quoi le rapport au juste?

Ce film rit aussi des techniciens. Je pense au directeur de la photo Pierre Mignot, obligé de faire des gros plans de boutons d'acné — sans parler des mouvements de caméras pénibles sous des tables dans des clubs gais! Aucun rapport. Et le montage de Michel Arcand m'apparaît tout à fait imbuvable, tout simplement parce que le film n'a pas d'histoire, pas de ligne directrice précise.

Ce film rit des bailleurs de fonds de notre cinématographie actuelle (Téléfilm, Sogic, etc.), qui ne misent que sur des critères économiques et publicitaires. Mais le problème, c'est que ce sont CES critères qui marchent toujours dans ce milieu cinématographique, film après film. Si un projet piloté par une vedette marche ailleurs, il a des chances de marcher au cinéma. Ok, *Broue*, c'est un succès financier, sur le plan comique et dramatique aussi; Michel Côté est impeccable là-dedans. Mais ce n'est pas notre faute s'il ne veut pas investir ses profits dans l'immobilier et préfère le faire dans le cinéma, avec ce que ça donne comme résultat: le premier film québécois qui inaugure l'ère du cinéma de comédien-vedette qui draine tout le film, toutes les idées (ici plutôt minces), qui produit ledit film avec son équipe à lui, à lui de A à Z, avec, entre autres, un de ses chums de *Broue*, sa blonde, son chum réalisateur, etc. Encore une histoire de famille. Moi, je n'ai rien contre, mais quand le résultat est abominable, je crois qu'on peut se poser des questions.

De qui rit *Cruising Bar* encore? Il rit des femmes qui ont un gros cul, il rit des infirmes, des ti-counes, des aveugles, des gars qui ne bandent pas parce qu'ils ont des problèmes avec leur parfum, des looks chromés, des gais qui s'habillent en cuir, des dopés qui se promènent avec leur sac de farine (Jean-Pierre Bergeron encore une fois au service du comédien-vedette), des Montréalais épais qui aiment aller « danser social » le samedi soir, des femmes aux foyer, des gars génés qui ne sont pas beaux, des pauvres, et des spectateurs qui veulent revoir à l'écran le fun qu'ils ont eu en allant voir *Broue*.

Mais le problème, c'est que les dialogues sont pénibles et volent bas, bas.

Pour me résumer, mon fils, si *Cruising Bar* est un film et un film comique, eh bien, je te dis que j'ai un problème. Le cinéma québécois est maintenant à l'ère des films de comédiens en or, qui ont les \$5 pour se monter une structure de financement et un noyau de service pour les appuyer. Mais ce film vole bas. Si tes chums et toi aimez ce film à cause des grimaces et des maquillages de Michel Côté et des séquences filmées dans les discothèques, eh bien... J'espère qu'on va se reparler quand ce comédien va jouer un (pas quatre) rôle intéressant dans un vrai film québécois non porté par une ballonne publicitaire encore une fois.

Ah, ces conflits de générations!

TON PÈRE

L'auteur est Pierre Demers, professeur de cinéma québécois au cégep de Jonquière.

SUR LA SCÈNE DE L'ACTUALITÉ

SEMAINE DU 22 OCTOBRE 1989

La personnalité de la semaine

À 28 ans, cette méga-star du hockey est devenue le plus grand pointeur de l'histoire de la LNH

PHILIPPE CANTIN

Patrick Roy se souvient de son premier match contre Wayne Gretzky et les Oilers d'Edmonton en 1985.

«J'étais tellement nerveux à l'idée de l'affronter», raconte le gardien du Canadien. «Je n'avais d'yeux que pour lui. J'étais obnubilé au point d'en oublier ses coéquipiers. Résultat, l'entraîneur m'a remplacé à la mi-match. Oh, j'avais empêché Gretzky de marquer, mais Jari Kurri m'avait déjoué trois fois!»

Wayne Gretzky, c'est le talent, la grâce et le génie incarnés dans un homme pas très costaud de 28 ans. Un homme qui a révolutionné le hockey de plusieurs façons. Songeons un peu: s'il n'avait pas joué dans l'Association mondiale de hockey en 1979, les villes de Québec, Winnipeg, Hartford et Edmonton seraient peut-être encore à la recherche d'une concession dans la Ligue Nationale de hockey.

S'il n'avait pas affiché une moyenne de 180 points par saison depuis dix ans, le hockey professionnel nord-américain serait peut-être encore plongé dans l'époque noire des années 1970, quand la victoire se décidait trop souvent à la puissance du coup de poing plutôt qu'à l'élégance sur patins.

S'il n'avait pas signé un contrat lui rapportant plus de \$2 millions par saison avec les Kings de Los Angeles l'an dernier, l'actuelle flambée salariale dans la LNH n'aurait sans doute pas lieu.

Dimanche dernier, au Colisée Northlands d'Edmonton, Gretzky a accompli un autre exploit. En déjouant le gardien Bill Ran-

ford des Oilers avec 53 secondes à faire en troisième période, il a récolté son 1 852^e point dans la LNH et dépassé le fameux Gordie Howe au premier rang des pointeurs de l'histoire du circuit. Ce haut fait d'armes a incité *La Presse* à choisir Gretzky, la méga-star du hockey professionnel, **Personnalité de la semaine**.

Surveiller ses paroles

«J'avais six ans quand les médias ont commencé à s'intéresser à moi», déclare Gretzky dans *Champions, The making of the Edmonton Oilers*, une autobiographie de son camarade Kevin Lowe. «Tout jeune, j'ai compris mes responsabilités envers les amateurs de hockey. Il faut surveiller ses paroles et ses actes quand on est dans l'oeil du public.»

A l'âge de 11 ans, Gretzky a marqué 290 buts dans une saison. A 13 ans, il célébrait son 1 000^e but dans le hockey organisé.

Bobby Smith, qui, comme le célèbre numéro 99, a grandi en Ontario, se souvient des réactions suscitées par le jeune homme au temps où il fracassait les records de toutes les ligues de développement. «C'était toujours la même chose, déclare le joueur de centre du Canadien. Quand il jouait dans les rangs bantam, les gens disaient qu'il serait incapable de faire aussi bien dans le junior «B». Quand il a excellé à ce niveau, d'autres ont soutenu que le junior majeur aurait raison de lui. Ils se sont tous trompés. A 17 ans, dans la meilleure ligue junior ontarienne, il a obtenu 182 points. Moi, j'avais 19 ans et pour le devancer au premier rang des marqueurs, je n'ai pu me permettre de relâchement. Si j'ai récolté 192



WAYNE GRETZKY

«Tout jeune, j'ai compris mes responsabilités envers les amateurs. Il faut surveiller ses paroles et ses actes quand on est dans l'oeil du public»

points cette saison-là, c'est parce que Wayne m'a continuellement chauffé les fesses.»

D'abord dans l'AMH

Wayne Gretzky a créé une commotion en signant son premier contrat professionnel en 1978. Nelson Skalbania, le propriétaire des Racers d'Indianapolis, de l'Association mondiale de hockey, lui avait proposé une entente de quatre ans estimée à \$1 million.

Comme les formations de l'AMH avaient une fâcheuse tendance à déclarer faillite sans avertissement, Gretzky et son conseiller Gus Badali avaient pris leurs précautions: le contrat signé par le jeune homme ne le liait pas aux Racers mais plutôt à Skalbania. «Si Wayne ne peut pas jouer au hockey, il deviendra mon partenaire de racquetball le plus coûteux!», avait lancé Skalbania, un entrepreneur qui a plus tard jeté la confusion dans la Ligue Canadienne de football en achetant les Alouettes de Montréal et en faisant signer — avec plus ou moins de bonheur — des contrats à des joueurs aussi renommés que Vince Ferragamo et David Overstreet.

À peine plus d'un mois après l'ouverture de la dernière saison de l'AMH, les Racers ont éprouvé d'énormes problèmes financiers. Le 4 novembre 1978, Skalbania vendait le contrat de Gretzky et celui du gardien Ed Mio et de l'attaquant Peter Driscoll à Peter Pocklington, le propriétaire des Oilers d'Edmonton. Celui-ci versait la somme de \$800 000 en guise de paiement.

Dix ans plus tard, en août 1988, Pocklington a cédé à son tour le contrat de Gretzky. Mais cette fois, l'acheteur, Bruce

McNall, le proprio des Kings de Los Angeles, a dû verser un montant estimé à \$15 millions. Un joli profit pour Pocklington, on en conviendra.

«Je veux qu'on se souvienne de moi comme d'un joueur ne craignant pas le travail», a dit Gretzky, la semaine dernière, après avoir éclipsé la marque de Gordie Howe.

Il y a bien peu de chance que son vœu soit exaucé. Picasso travaillait sans doute très fort, Beethoven et Camilo José Cela aussi. Mais ces gens ne sont pas passés à l'histoire parce qu'ils aiguisaient sans compter leurs heures de travail. Ces génies de la peinture, de la musique et de la littérature, comme Gretzky, étonnent, séduisent et envoient grâce à leur formidable talent. Surveiller Gretzky danser sur une patinoire représente un incomparable plaisir pour ceux et celles capables d'émotion devant la fluidité du geste sportif.

Un nouveau défi

«Les succès de Gretzky? demande Jacques Lemaire. Seul l'amour peut les expliquer. Il aime le hockey, il en raffole. Je suis même convaincu qu'il adore s'entraîner. Sinon, il n'aurait pas atteint un tel niveau d'excellence.»

Wayne Gretzky patine depuis l'âge de trois ans. En 1987, sans doute épuisé par une carrière tous azimuts qui ne lui a jamais laissé de répit, il avait songé à la retraite.

Aujourd'hui, il est heureusement ragaillardé par un nouveau défi: mener les Kings de Los Angeles, une équipe qui a longtemps constitué un monument d'ineptie, à la Coupe Stanley. Qui oserait parier contre ses chances...

Encore plus que du talent, de l'intelligence, même du génie, l'excellence naît de l'effort.



Air Canada



Lundi et mardi
à 13 h 30

les
rendez-vous
de
Dominique

Demain,
on vous présente
la personnalité
de la semaine

POUR
VOUS
AVANT TOUT



Radio-Canada
Télévision

Médecine

La publicité télévisée ne fait pas qu'insulter notre intelligence, elle détruit nos reins



W. GIFFORD-JONES
collaboration spéciale

Notre pays se donne-t-il jamais un ministre de la Santé qui soit capable de mettre un terme aux monstruosités publicitaires dont on nous rabat sans cesse les oreilles? Plusieurs entreprises pharmaceutiques canadiennes se livrent actuellement une bataille dont l'enjeu représente des millions de dollars pour capturer le lucratif marché des analgésiques. Elles ont obtenu l'autorisation de lancer sur le marché un nouvel analgésique, vendu sans ordonnance, qui contient de l'ibuprofène. Toutefois, leur publicité télévisée omet de préciser que certaines personnes paieront un terrible prix pour cette nouvelle marotte. Comment peut-on protéger sa santé contre cette folie furieuse?

L'ibuprofène n'est pas une drogue nouvelle. Il a été mis au point en Angleterre dans les années 1960 dans le but de soulager l'arthrite. Aux États-Unis, il s'accapare présentement 23 p. cent des \$2 milliards que représente le marché des analgésiques. Au Canada, l'ibuprofène était disponible depuis 1973, mais seulement sur ordonnance. Et maintenant, grâce à l'intense lobbying des compagnies pharmaceutiques, les Canadiens peuvent l'obtenir sur demande dans n'importe quelle pharmacie.

La publicité télévisée se garde bien de révéler ce qui arrive aux Australiens, les plus gros consommateurs de pilules au monde. Aujourd'hui, 30 p. cent des Australiens reliés à un dialyseur le sont parce l'abus de drogues dites «grand public» leur a détruit les reins.

En 1963, les docteurs Spuhler et Zollinger avaient observé que de nombreuses femmes d'âge moyen étaient atteintes d'insuffisance rénale. Pourtant, elles ne souffraient pas du diabète ou d'autres affections susceptibles de miner graduellement les fonctions rénales. Mais elles avaient toutes ceci en commun qu'elles consommaient des quantités excessives d'analgésiques vendus sans ordonnance.

On crut tout d'abord que le coupable était la phénacétine, un produit dont la vente fut interdite en Australie en 1967, et quatre ans plus tard au Canada. Toutefois, la situation ne s'étant pas améliorée pour autant, les spécialistes en arrivèrent à la conclusion que tout analgésique pris en doses excessives endommage les reins.

Mais où s'établit le niveau dangereux? Le docteur Michael McGuigan, professeur de pharmacologie à l'Université de Toronto, souligne que le fait de prendre trois aspirines toutes les trois heures pendant deux jours provoque une toxicité chronique causée par le salicylate: les victimes se plaignent de bourdonnements d'oreilles, deviennent désorientées et agitées, comme si elles subissaient une attaque d'angoisse. Et plus de 150 produits contiennent des substances apparentées à l'aspirine.

L'ibuprofène fait partie des anti-inflammatoires non-stéroïdiens, drogues qui ont pour effet d'inhiber la dilatation des artères qui amènent le sang aux reins. Cette diminution de l'afflux sanguin peut endommager sérieusement les fonctions rénales, particulièrement si l'individu souffre d'hypertension artérielle, ou si les reins sont abîmés par le diabète, maladie qui affecte 5 p. cent de la population.

Le docteur Joanne Bargman, spécialiste des maladies rénales à l'Hôpital de Toronto, souligne que «les personnes souffrant de maladies des reins et celles dont l'âge réduit les fonctions organiques peuvent aggraver leur état en utilisant l'ibuprofène. Certains individus avalent un comprimé de tylenol le matin «pour se mettre en forme», et Dieu sait ce qu'il adviendra dans dix ans si l'ibuprofène est utilisé pour une raison tout aussi illogique».

Le docteur McGuigan partage cette inquiétude. La dose recommandée d'ibuprofène est de 200 à 400 mg toutes les quatre heures pour soulager la douleur, ce qui pourrait se monter à 2 400 mg par jour. Or, des tests ont permis d'établir qu'une consommation journalière de 1 200 mg d'ibuprofène pendant trois jours peut provoquer un fonctionnement anormal des reins, et que la néphrite interstitielle a été signalée après une consommation d'à peine 600 mg d'ibuprofène par jour pendant deux jours par des patients déshydratés par la diarrhée.

«Certains omnipraticiens eux-mêmes ne réalisent pas le danger que représentent les analgésiques même bénins. Il est inadmissible que le gouvernement ait fait de l'ibuprofène un médicament vendu sans ordonnance. Elles (les compagnies pharmaceutiques) doivent jouir d'un lobby incroyablement puissant, mais la profession médicale devrait lancer une croisade contre cette folie.»

Les firmes publicitaires et les entreprises pharmaceutiques ne semblent pas se soucier outre mesure de l'état de nos reins. Elles produisent tout au contraire des messages commerciaux qui en donnent plein la vue et qui s'efforcent de convaincre la population qu'une marque est supérieure à une autre, et cela pour des raisons absolument ridicules. Malheureusement, il existe trop de personnes crédules qui se laissent aisément convaincre qu'il est capital qu'un comprimé se dissolve quelques secondes plus vite qu'un autre, ou que les analgésiques «extra-forts» sont ceux qu'il faut absolument acheter.

La publicité télévisée ne recule devant rien pour dépeindre l'ibuprofène comme la panacée pour tous les types de douleur. Elle s'efforcera de convaincre des millions de téléspectateurs qu'il est stupide de souffrir lorsqu'il est si facile d'avaler une pilule. Mais le consommateur averti ne devrait jamais tomber dans ce piège, en se souvenant qu'une loi fondamentale de la nature veut qu'on n'obtienne jamais rien pour rien. Il doit aussi savoir que plus la dose est élevée, plus ses effets sont néfastes pour les reins et d'autres organes, et qu'entre ces pilules et un bonbon à la menthe, il y a une énorme différence.

Le cas du gentil virus montréalais

CAROLE THIBAUDEAU

Le 2 mars 1988, une magnifique planète vue de l'espace apparaît sur l'écran de certains d'utilisateurs du Macintosh. Selon une étude ultérieure effectuée par le Mac Mag Week, un magazine de Los Angeles, on a retrouvé ce virus artistique sur les écrans d'Angleterre, d'Australie, d'Europe, d'Amérique, bref, de partout dans le monde, sur environ 350 000 écrans cathodiques.

L'inoculation du fameux virus s'est faite seulement deux mois plus tôt dans un Macintosh montréalais, celui de Richard Brandow, le concepteur du virus.

«Ça veut dire qu'il s'en est échangé des disquettes, en deux mois!» commente Ri-

chard Brandow, presque deux ans plus tard, de sa maison de Montréal où il conçoit maintenant des émissions de télévision.

Ce virus-message était esthétique, clair et bref. Il montrait la planète terre avec un petit mot qui disait simplement de la garder aussi belle qu'elle était et en paix. S'y trouvaient les coordonnées des auteurs, au cas où les victimes auraient voulu faire des commentaires. Ce virus pacifique et écologique s'est effacé de lui-même au bout de quelques secondes. De rares photographes aux réflexes rapides ont eu le temps de la fixer sur la pellicule.

«Je voulais prouver aux gens qu'il était possible d'infecter des ordinateurs Macintosh, relate Richard Brandow, concepteur du virus. Je voulais que les usagers d'ordina-

teurs soient plus conscients et informés du phénomène des virus.»

M. Brandow présidait alors un important club d'ordinateurs de Montréal, le «Mac Montréal Club», et en avait marre des discussions où il n'arrivait pas à convaincre les gens qu'il était possible qu'un individu écrive chez lui un programme sur son ordinateur, et rejoigne par ce programme d'autres détenteurs d'ordinateurs.

«Mon programme disait simplement à la machine: chaque fois qu'il y a insertion d'un disque ou d'une disquette, imprime le message le 2 mars prochain!»

L'opération a réussi, «les sceptiques ont été confondus», aurait dit le Capitaine Bonhomme!

La supraconductivité: un espoir qui vient du froid

VILEM BISCHOF

Agence France Presse

PARIS

Certaines inventions doivent mûrir comme le bon vin. L'étonnant phénomène de la supraconductivité, découvert au début du siècle, pratiquement inconnu il y a encore trois ans et animant aujourd'hui des milliers de chercheurs de par le monde, est là pour le prouver.

La supraconductivité, c'est ce phénomène qui fait que certains matériaux, une fois refroidis à basse température dans de l'azote liquide, n'opposent plus de résistance aux courants électriques et permettant par conséquent d'envisager des applications industrielles très intéressantes. Cette «transparence» électrique fut découverte dès 1911 par un savant hollandais, Heike Kamerlingh-Onnes, mais ce n'est que dans les années soixante que les chercheurs ont pu commencer à penser sérieusement à cet espoir venant du froid.

Les matériaux connus nécessi-

taient toutefois des températures proches du zéro absolu (moins 273 degrés) que l'on obtenait dans de l'hélium liquide, difficile à manipuler et coûteux. Les possibilités d'utilisation des supraconducteurs «classiques» étaient par conséquent très limitées et envisageables dans des installations expérimentales ou très lourdes, comme la RMN (Résonance Magnétique Nucléaire).

Des circuits qui ne consomment pas d'énergie

Mais le mirage des circuits électriques qui ne consomment pas d'énergie et ne chauffent pas continuait à intriguer certains chercheurs avertis. En 1986, les professeurs Karl Alex Mueller et Johannes Georg Bednorz, de la filiale suisse d'IBM, ont mis en évidence la supraconductivité de cristaux oxydes à base de cuivre, de lanthane et de baryum, à des températures plus élevées. La synthèse de ces matériaux avait été faite pour la première fois, dès 1984, à Caen, par les professeurs français Claude Michel et Bernard Raveau.

La communauté scientifique a

immédiatement saisi l'intérêt de cette découverte. En 1987, Mueller et Bednorz ont obtenu le prix Nobel de physique, et d'innombrables laboratoires de par le monde se sont lancés dans ce type d'expériences, promettant, à terme, la fabrication de superordinateurs ultra-rapides, d'appareils de diagnostic médical aux performances inégalées, de trains à lévitation magnétique, etc...

Semaine après semaine, l'effet a été obtenu à des températures de plus en plus hautes. De moins 263 degrés centigrades, on est vite passé à moins 233, moins 196... La supraconductivité à température ambiante semblait pour demain.

Quand la première euphorie est tombée, les spécialistes se sont rendu compte qu'en l'état actuel des choses, il n'était plus nécessaire de chercher à battre des records mais de maîtriser la mise en forme des matériaux disponibles. Mais ce problème s'est avéré finalement beaucoup plus difficile que l'on ne pensait au départ.

Au cours d'un récent colloque international à Caen (Basse-Normandie), le professeur Shoji Tanaka a montré que les Japonais ont été parmi les premiers à y parvenir avec une précision intéressante. En révélant que l'équipe de l'Institut nippon de Recherche sur la supraconductivité (ISTEC) avait obtenu dans un échantillon une densité de courant de 100 000 ampères par centimètre carré, il a prouvé que ses collaborateurs maîtrisent la technologie très pointue de la mise en forme des cristaux supraconducteurs en couches très fines.

Course aux supraconducteurs

«Ils sont en avance de trois à six mois sur nous», a commenté le professeur André Maisseu, du Centre des matériaux supraconducteurs de Caen. Pour lui, les spécialistes sont désormais engagés dans une véritable course contre la montre vers le passage de la phase expérimentale à la phase industrielle de ce procédé. Celui qui gagnera la course à la maîtrise technologique gagnera également la bataille des brevets avec toutes les implications com-

merciales très prometteuses qui se profilent à l'horizon.

Mais malgré cela, à nos jours, plus de 20 000 rapports scientifiques portant sur la supraconductivité ont été publiés à ce jour! Un certain nombre de projets d'application à moyen et à long terme ont été présentés à Caen. Les Japonais ont montré un projet de train à lévitation magnétique, qui devrait rouler à 500 km/h, celui d'un bateau à propulsion électromagnétique et celui d'un appareil de diagnostic cérébral.

L'Américain William J. Gall-

agher (IBM) a évoqué des possibilités d'application intéressantes dans le domaine des satellites de télécommunication: en effet, les basses températures de l'environnement spatial devraient permettre d'obtenir l'effet supraconducteur sans avoir recours à l'azote liquide.

Mais à moyen terme, les appli-

cations des supraconducteurs ne devraient pas bouleverser les technologies existantes. Comme l'ont souligné plusieurs orateurs européens, les supraconducteurs ne devraient être que des produits complémentaires des semi-conducteurs d'aujourd'hui pour rendre les machines électriques ou électroniques plus performantes. On devrait pouvoir mettre au point de nouveaux systèmes de transmission et de stockage d'énergie hautement économiques.

Une clé à trouver

À plus long terme, les spécialistes ne veulent pas se lancer dans des pronostics plus précis. En effet, si l'on sait déjà utiliser la supraconductivité, personne n'a encore réussi à trouver l'explication de ce phénomène prometteur.

«À mon avis, a avoué en marge du colloque de Caen le professeur Maisseu, ce ne sera pas une équipe de scientifiques persévérants qui trouvera la réponse à cette question. Non. Ce sera tout bêtement un chercheur qui, par exemple, se coupera un matin en se rasant. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, la science a franchi le seuil d'une porte dont elle n'a pas encore la clé...»

La couche d'ozone s'amincit

Agence France Presse

GREENBELT, Maryland

La couche d'ozone, qui protège la planète des ultra-violets solaires, s'est amincie en septembre dans la région du pôle sud dans une proportion comparable à celle de l'automne 1987, qui constituait jusqu'à présent un record, a annoncé la NASA dans un communiqué.

Jusqu'à environ la mi-septembre, le trou d'ozone a été quasiment égal à celui enregistré en 1987. Au 23 septembre, la quantité minimale d'ozone au-dessus de l'Antarctique a perdu près de 30 p. cent depuis le début du mois. En 1988, ce taux d'ozone avait baissé de 15 p. cent durant tout le mois», selon ce communiqué.

«En septembre, la couche d'ozone a perdu à peu près la même quantité qu'en 1987, soit

1.5 pour cent par jour. En 1987, cette diminution avait continué jusqu'au 5 octobre, date à laquelle un niveau record de baisse avait été enregistré», ajoute-t-il.

Les expériences ont été conduites par des scientifiques du centre spatial de Goddard, à Greenbelt, au Maryland, qui ont utilisé pour cela un appareil de mesure de quantité d'ozone, appelé le «Total Ozone Mapping Spectrometer» (TOMS), qui se trouve à bord du satellite Nimbus-7 de la NASA.

L'ozone est fabriqué naturellement en petites quantités dans les hautes couches de l'atmosphère, sous les effets des rayons ultra-violet venus de l'espace. Ce gaz, nocif pour l'homme en trop grande quantité, constitue, à une hauteur comprise entre 12 et 45 km d'altitude, une sorte d'écran qui filtre les ultra-violets solaires B, les plus agressifs pour l'homme et la vie.

Les animaux

Maman... pipi!



DR FRANÇOIS LUBRINA
collaboration spéciale

Certains sujets de chronique, on aimerait n'avoir à les traiter qu'une bonne fois pour toutes. Mais, le chat étant le compagnon à quatre pattes le plus populaire au Québec et le «blocage» de ses voies urinaires par des calculs une maladie trop fréquente lorsqu'il est nourri avec des aliments commerciaux standards, un rappel s'impose à la demande générale. Vu le nombre d'urgences de ce genre qui débarquent dans les cliniques, il n'est donc pas inutile d'alerter une fois encore les propriétaires de minets, et de matous surtout.

Rasade de bon scotch

Le dimanche 8 octobre ne fut pas un beau jour pour «Peter» Bisailon, énorme minime noir de deux ans. Sa maîtresse, fort inquiète, me l'amena en début d'après-midi: il forçait désespérément sur sa litière depuis quelques temps. Extrêmement faible, en crise d'urémie, sa température chuta, à 36°C, bien en dessous de la normale (38.3°C). Impossible de vider son énorme vessie ballonnée, par simple pression et massages de l'urètre, en raison de la douleur aiguë. Je dus prendre le risque de l'anesthésier, réussissant, après une demi-heure de manipulations, et maintes tentatives, à lui passer enfin un étroit cathéter urinaire. Un formidable jet de minuscules cristaux et d'urine inonda alors la table de chirurgie. Suivi d'un abondant écoulement ressemblant bien plus à de l'urine dans du sang, qu'à du sang dans l'urine.

Sa propriétaire, qui vascillait devant ce spectacle rougeoyant, eut droit à une rasade de bon scotch. Le pauvre «Peter», lui, à du sérum intra-veineux.

Jusqu'à deux heures du matin il me fallut inlassablement maintenir sa vessie vide, surveiller le débit des solutés, le traiter contre l'état de choc et l'urémie, soigner l'infection urinaire, le réchauffer, lui vider 15 fois la vessie... le réanesthésier à minuit: des caillots sanguins bloquaient, en effet, son pauvre pipi douloureux.

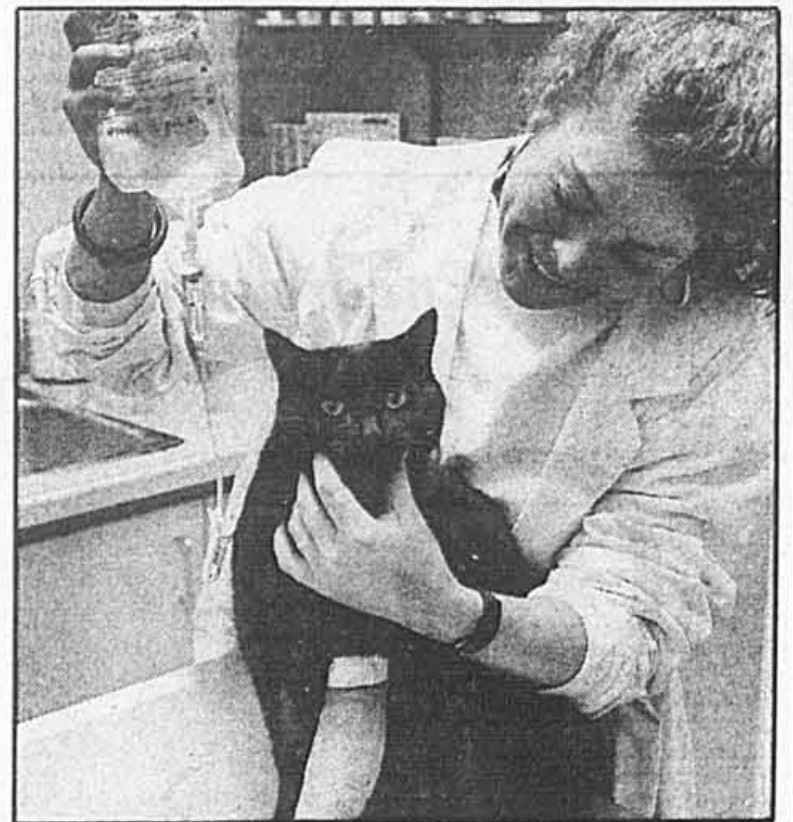
Aujourd'hui «Peter» Bisailon semble tiré d'affaire, il urine seul, comme un grand et ronronne à nouveau. Il est rentré à la maison après plus de 10 jours de soins intensifs et mange voracement une nourriture (S/d) qui dissoudra les pierres les plus volumineuses restées dans sa vessie. Mais, entre-temps, «Tristan» Debarbieri et «Zoom» Albert ont débarqué souffrant du même problème.

La saison qui s'en vient, à vrai dire, est sûrement la pire pour nos matous. Ils paraissent sur le calorifère, font beaucoup moins d'exercices avec l'arrivée de l'hiver, et ont donc tendance à prendre de la bedaine. Maisons et appartements sont souvent trop chauffés aussi. Mais, le plus grave problème, c'est sans doute la consommation abusive de ces nourritures commerciales standard fournies à «Minet» quel que soit son âge.

Fait le signe

Les besoins nutritifs sont, en effet, bien différents pour un chaton en croissance (qui fait ses os et ses dents); une chatte enceinte ou qui allaite; un mâle, fort agile, qui fait le singe en haut de vos rideaux; un autre, obèse à dix ans, ou un vieillard félin dont les reins sont moins efficaces à 17 ans...

Passée la période de croissance il convient donc de nourrir «Ti-Mine» (à moins qu'elle soit enceinte ou qu'il ait une fracture) avec une nourriture faible en matières minérales, et, plus particulièrement, basse en magnésium (qui ne devrait pas dépasser 20mg par 100 kilo-calories). D'autre part, pour prévenir le



Martine Fontaine et son gros patient Peter (pit) Bisailon, rapé de «blocage» de vessie.

PHOTO JEAN-YVES LETOURNEAU, La Presse

blocage de vessie quelques mesures d'hygiène générale s'imposent.

Il faut:

- toujours laisser de l'eau fraîche et en abondance à son chat,
- lui éviter les causes de stress (trop grosses élévations de température dues au chauffage par exemple...),
- ne pas oublier de changer régulièrement sa litière (certains minous raffinés se retiendront, de dépit, plutôt que de faire pipi dans un tas de caca),
- encourager l'exercice (jouez donc avec Minou ou offrez-lui un petit compagnon),
- combattre l'obésité...

Vieux pépé

Pour vous aider, lui sauver peut-être un jour la vie (et vous bien des soucis!), rien ne vaut la prévention. En le nourrissant

par exemple avec la nourriture diététique C/d (Cat/Diet) fabriquée par Hill's dont le coût n'est pas excessif (les croquettes sèches, pour un chat moyen, reviennent à peu près à 33 cents par jour). S'il a tendance à prendre du poids vous le mettez par contre sur du R/d (Reducing/Diet), et lorsqu'il sera non plus un «minet» mais un vieux pépé (et que ses reins fonctionneront moins bien) sur du K/d (Kidney/Diet).

Dans toute la province, les vétérinaires sont bien sûr là pour soigner les urgences, mais, plutôt que d'arriver toujours en catastrophe, ne vaudrait-il pas mieux, tout simplement, faire un peu de prévention alimentaire pour un minou qui vous est cher?

Et éviter d'entendre, dans la nuit, le cri de désespoir et de douleur de papy minet: «Maman... pipi!»?

Le carnet d'observation

Des oies bleues plutôt rares

L'oies des neiges est une espèce qui regroupe deux sous-espèces: la petite oie blanche, qui niche elle aussi dans le Grand Nord, et la grande oie blanche qui passe chez nous au cours de sa migration. En dépit de leurs noms, seul un expert peut différencier les deux oiseaux sur le terrain, et encore faut-il qu'ils aient le spécimen dans les mains pour en découvrir les différences morphologiques. La petite oie blanche migre en passant par le centre du pays ou encore par la côte du Pacifique. Ses effectifs sont de plusieurs millions d'individus. Dans les populations qui nichent le plus à l'est, de 50 à 75 p. cent des oiseaux sont presque noirs dotés de reflets irisés de couleur bleus, sauf la partie supérieure du cou et la tête qui sont blancs. Les oiseaux resteront ainsi toute leur vie durant. Chez la grande oie blanche, la proportion d'oies «bleues» ne dépasse pas 1 p. cent de la population.

Pipit sponcielle à Baieville

Pierre Libalberté, un des participants à l'Atlas des oiseaux nicheurs du Québec, signale la présence de nombreux pipits sponcielles dans les champs labourés de Baie Du Fevre, à

Baieville près de Nicolet. Les oiseaux ont notamment été observés au belvédère aménagé le long de la route 132, là où on retrouve la roulotte du groupe SARCEL. Le pipit est un oiseau nordique qui ressemble au moineau. À cette période-ci de l'année, en migration, on peut le voir en grandes bandes dans les champs labourés. Pierre Libalberté est aussi membre d'un groupe de sensibilisation sur les oiseaux, Les Bibitologues.

Bernache nonnette en vue

Parlant de Montmagny, on a y a observé en fin de semaine dernière une bernache nonnette, une espèce nichant dans le nord-est du Groenland qui nous visite à l'occasion. Il s'agit d'un oiseau de la grosseur d'une petite bernache dont le cou est entièrement noir et dont la face, le front et la gorge sont blancs. On signale aussi la présence d'une mouette réieuse au lac Boivin, près de Granby. Au Québec, cet oiseau rare niche seulement aux Îles-de-la-Madeleine. Par ailleurs, des observateurs de Maniwaki ont pu voir en fin de semaine dans leur patelin un oiseau de l'ouest qui est très rarement vu chez nous: un dickcissel.

PIERRE GINGRAS

TÊTES D'AFFICHE

Germain Tardif



La Fondation pour le Conseil de presse du Québec lance une campagne de levée de fonds dont l'objectif est \$500 000 et qui est sous la présidence d'honneur de Claude Beauchamp. Le président du conseil d'administration de la Fondation, Pierre Mantha, a indiqué que la sollicitation se fera principalement auprès d'entreprises québécoises réunies en petits groupes sectoriels dans les principales régions de la province. Marc Thibault, le président du Conseil de presse participera à ces réunions pour exposer le mandat, le rôle et les activités de cet organisme.

Le Département de langue et de littérature française de l'Université McGill soulignera le centième anniversaire de naissance de Jean Cocteau, jeudi et vendredi, de 9h00 à 17h00, dans le cadre d'un colloque consacré à cet écrivain et cinéaste français décédé en 1963. L'entrée est libre et le public est invité. Le colloque se déroulera à la salle 116 du pavillon Peterson, 3460, rue McTavish.

L'Association de la distribution alimentaire au Québec vient de se nommer un nouveau pdg en la personne de Jean-François Viau. Agé de 31 ans, il était, auparavant, vice-président exécutif et directeur général de la Chambre de commerce de la Rive sud depuis 1987. Il occupait aussi les fonctions d'éditeur de la Revue de commerce Rive sud et de vice-président de la Société de promotion de l'aéronautique du Montréal métropolitain. De novembre 1984 à décembre 1985, il avait été député libéral du comté de Saint-Jacques à l'Assemblée nationale. L'ADA est le porte-parole de l'ensemble de l'industrie alimentaire au Québec, comprenant détaillants et grossistes.



Le Regroupement des aveugles et amblyopes du Québec a procédé récemment à la remise de ses deux prix honorifiques, lors de son banquet annuel qui a eu lieu à l'Institut Nazareth et Louis-Braille, à Longueuil. Le prix Denis-Lazure, du nom de l'ancien ministre de la Santé qui fut par-



Gagnant d'une voiture

Visiter un Musée peut parfois amener des retombées autres qu'intellectuelles. Lors de l'exposition de la Collection Tokugawa sous le thème «Le Japon des shogun», au cours de l'été, au Musée des beaux-arts de Montréal, les visiteurs pouvaient se prévaloir d'un tirage permettant à l'un d'entre eux de gagner une voiture offerte par la société Suzuki. Le gagnant vient d'être proclamé. Il s'agit de Patrick Leung, un jeune visiteur ontarien. On le voit, ici, recevant son prix, en présence, à sa gauche, de Joseph Ricard, directeur de territoire de Suzuki, Marie-Josée Leblanc, chef des relations publiques du Musée, et, à sa droite, Stewart Shulman, directeur général de Hymus Suzuki.

rain de la loi qui créait l'Office des handicapés du Québec, est allé au groupe Rock et Belles oreilles pour sa contribution à l'avancement social des gens atteints de déficience visuelle. Le prix Rolland-Campbell, une bourse de \$1 500, a été décerné à Mme Marguerite Monastesse, de Montréal, une bénévole qui participe, depuis 14 ans, à la revalorisation sociale des handicapés visuels. Le père Roland Campbell, à qui ce prix rend hommage, a fait sa marque dans le domaine de l'édition en braille.

L'abbé Charles-Émile Gadois, comme chacun le sait en francophonie canadienne, est celui qui a créé et répandu l'oeuvre de La Bonne chanson. Rares sont les familles canadiennes-françaises qui ne possèdent pas ses cahiers et qui ne les ont pas utilisés à l'occasion de soirées familiales. Une fondation qui porte son nom existe, dont le but est de donner des bourses de chant aux jeunes

de 16 à 29 ans qui veulent ou peuvent chanter en français pour promouvoir la survivance de notre langue au Canada. La Fondation a organisé son premier concert qui aura lieu mercredi, à l'auditorium du Jardin botanique, et qui fera entendre quatre de ses boursiers: René Boutet, de Charlesbourg, Karina Gauvin, de Toronto, Yvan Pion, de Saint-Hyacinthe, et Marie Racine, d'Outremont. La deuxième partie du concert mettra en vedette le ténor Claude Robin Pelletier. La prochaine audition de la Fondation aura lieu à la Faculté de musique de l'Université de Montréal, en juin 1990.

La Fondation de l'UQAM reçoit un don de \$250 000 de la compagnie Seagram. Grâce à ce fonds, l'UQAM mettra sur pied une chaire en gestion des organismes sans but lucratif. Le recteur, M. Claude Corbo, s'est déclaré heureux de cette initiative grâce à laquelle l'université pourra répondre efficacement aux besoins souvent exprimés

des organismes charitables. Elle devient la première université francophone au Canada à créer une telle chaire. Le don de Seagram s'inscrit dans le cadre de la campagne 1987-1992 de la Fondation qui a recueilli, jusqu'ici, \$10,5 millions alors que son objectif était de \$10 millions. M. Charles Bronfman, président de la compagnie donatrice et coprésident d'honneur de cette campagne, a souligné que les organismes sans but lucratif prennent une importance croissante, dans notre société, parce qu'il est maintenant clair que nos papiers de gouvernement ne peuvent tout faire. Dans ce contexte, a-t-il ajouté, il devient très important d'améliorer la gestion des groupes bénévoles afin de les rendre plus efficaces.

Un professeur d'histoire et de géographie à la polyvalente Lucien-Pagé de Montréal, Julie-Elaine Roy, s'est mérité le trophée, secteur éducation, décerné par Les Coopérants, société mu-

tuelle d'assurance-vie, dans le cadre du programme «Chapeau bas aux Québécoises». Mme Roy, qui est sourde de naissance, est parvenue, à force de détermination et de persévérance, non seulement à mener une vie normale, mais à veiller à ce que d'autres personnes atteintes du même handicap puissent, comme elle, avoir accès facilement à l'éducation. Le prochain prix soulignera le mérite d'une Québécoise dans le domaine de l'économie et de la finance.

C'est Mme Rosaline Ledoux, chef de pupitre à l'hebdomadaire agricole «La terre de chez nous», qui a reçu la médaille d'or et le titre de commandeur de l'Ordre du mérite agricole du Québec, et non Rosaline Giroux, nom qui lui avait été attribué par erreur dans cette chronique, mardi dernier.



Un Montréalais qui oeuvre dans le domaine immobilier depuis plus de 30 ans, Maurice R. Farragi, a été élu président de l'Association canadienne de l'immeuble, lors du 46ième congrès annuel de l'ACI qui s'est tenu récemment à Montréal. Cet organisme représente plus de 90 000 praticiens de l'immobilier au pays. M. Farragi occupe actuellement le poste de directeur des services de l'évaluation au Trust général. Il est agent immobilier agréé depuis au-delà de 20 ans et détient un permis de courtier depuis huit ans.

Le Café chrétien Rive sud Inc., 1048, Curé-Poirier, à Longueuil, nourrit un projet de librairie à caractère religieux. Pour le réaliser, il est à la recherche de dons et de financement. Pour l'aider, il suffit d'appeler à 674-8032 ou à 651-3999.

À MARDI



Excellents étudiants

La Corporation des comptables en management accrédités du Québec a révélé les noms des étudiants qui ont obtenu les meilleurs résultats, dans l'ensemble du Québec, lors du concours de sélection qui avait eu lieu au cours de l'été. Ce sont André Bergevin, de l'UQTR, qui a obtenu la meilleure note (92 p. 100) en comptabilité financière, Stéphane Godin, de l'université Laval, qui, avec la note de 85 p. 100, s'est classé premier en comptabilité de management, et Michael Yao-Pishen, de l'université McGill, qui, dans l'épreuve de synthèse, a remporté les honneurs, avec 82 p. 100. Les prochains examens de sélection auront lieu en janvier 1990. Pour s'y inscrire, il faut soumettre sa demande d'immatriculation à la Corporation avant le 1er novembre.

Montréalités

Les voies réservées aux autobus: Montréal imite Curitiba



MARIANE FAVREAU

Montréal ignore peut-être, mais elle n'innove pas tant que cela avec ses voies réservées aux autobus, au milieu de la rue. C'est ce que soutient un lecteur qui assure qu'une ville du Brésil utilise depuis fort longtemps une voie réservée aux autobus au centre de la rue comme la STCUM s'approprie à le faire, boulevard Pie IX, en avril prochain.

Ce citoyen québécois d'origine brésilienne, M. Georges Toporowicz, estime que le maire de Montréal aurait intérêt à entrer en contact avec le maire Jaime Lerner, de Curitiba. Les deux villes semblent avoir des choses intéressantes à partager.

Située à une heure de Rio, cette ville d'un million et demi d'habitants, est parsemée de voies réservées aux autobus depuis 18 ou 19 ans, rappelle M. Toporowicz.

Et, tout comme à Montréal, c'est au centre des boulevards que se trouvent ces voies réservées, avec les débarcadères pour passagers. En longueuil, ces voies n'auraient rien à envier à Montréal, selon notre interlocuteur.

Il indique de plus que le centre-ville y est complètement fermé à la circulation, ce qui rend les autobus très appréciés et utilisés.

Quant au maire Lerner, c'est un ingénieur en urbanisme renommé, invité un peu partout pour participer à des séminaires. Il était déjà maire de Curitiba, il y a 20 ans, poste qu'il a quitté par la suite pour élargir ses horizons, avant de revenir mettre ses connaissances au service de ses concitoyens.

PÉTITIONS ET EMPLOYÉS MUNICIPAUX

L'administration Doré-Fainstat n'a pas d'objection à ce que les employés municipaux de Montréal signent une pétition



Conseil provisoire

Depuis quelques années, le président du conseil municipal de Montréal, M. André Berthelet, participe à la tenue des séances d'un conseil municipal un peu spécial. Il est formé de jeunes étudiants ou travailleurs qui se penchent sur des dossiers, proposent des règlements, en discutent et votent. Évidemment, leurs décisions n'affectent en rien la vie municipale, puisqu'il ne s'agit pour eux que de faire l'apprentissage de la vie parlementaire. On voit ici Patrice Moreau qui signe le livre d'or, entouré de la présidente du conseil éphémère, Hélène Gagnon, et du chef de l'opposition ad hoc, André Normandin. À droite, le vrai président du conseil municipal, André Berthelet.

non partisane. «Mais il va de soi que l'employé doit se servir de son jugement.»

C'est en gros ce que répond le président du comité exécutif de la ville, Michael Fainstat, à une question écrite du conseiller Sam Boskey.

Ainsi, «il n'est pas souhaitable qu'un employé du bureau du greffier signe une pétition con-

cernant un projet de carte électorale» puisqu'elle est le fruit du travail du greffier et de ses collaborateurs, indique M. Fainstat.

M. Boskey se disait surpris qu'après avoir signé une première pétition s'opposant à la carte électorale proposée, plusieurs employés refusent d'en signer une seconde s'opposant à la deuxième version de la carte.

«Ils ont répondu qu'ils avaient subi une réaction négative de la part de l'administration municipale parce qu'ils avaient signé une première pétition», écrit M. Boskey.

UN MOMENT IMPORTANT POUR MONTRÉAL

Troisième ville en Amérique

du Nord pour les congrès internationaux, Montréal a reçu plus de 5 000 délégués pour la Conférence mondiale de l'énergie, à la mi-septembre.

En faisant le bilan de cet événement, le Palais des congrès dégage quelques faits. Ainsi, les délégués venaient de 90 pays, dont 40 p. cent d'Europe, 9 p. cent d'Asie et 35 p. cent d'Amérique du Nord. Quelques 26 000 nuitées ont été enregistrées dans les hôtels de la ville.

De nombreuses personnalités politiques ont assisté à ce congrès, dont 48 ministres étrangers et hauts dignitaires dont le prince d'Espagne. «Ce fut la plus haute concentration de dignitaires jamais réunis au Canada pour une assemblée non gouvernementale», estime Pierre Potvin, directeur des communications du congrès.

Il n'a que des éloges à l'égard de l'équipe du Palais du congrès où des milliers de repas ont été servis pendant le congrès, depuis le simple casse-croûte jusqu'aux banquets. En moins d'une heure, les services d'entretien et d'au-

dio-visuel ont pu transformer les salles de réunions en salles à manger.

TRAVAUX AU JARDIN BOTANIQUE

Comme il en a le pouvoir, le comité exécutif de la ville de Montréal a octroyé récemment des contrats de moins de \$50 000 pour des travaux qui doivent être effectués au Jardin botanique.

Ils ont trait à l'aménagement d'un laboratoire de recherche, ce qui entraîne des travaux de ventilation (\$32 575, Intermécanique), de plomberie (\$28 490, Tuyauterie Caribou), de modifications électriques (\$19 500, Concorde Électrique).

De plus, un contrat de travaux généraux de \$38 885 est accordé aux Rénovateurs de l'Isle, qui obtiennent aussi le contrat de \$41 585 relatif à l'aménagement du laboratoire.

Enfin, le comité exécutif a accordé à Maintenance Collette un contrat de \$33 800 pour déplacer la station de carburant du jardin Botanique.



Montréal a décidé d'informer ses citoyens concernant les travaux d'amélioration aux infrastructures

AU MOINS, ON LE SAURA

Désormais, quand les automobilistes seront embourbés dans le trafic, ils sauront pourquoi... jusqu'à un certain point.

C'est que la ville de Montréal compte installer des panneaux à ses couleurs, à l'abord de chacun de ses chantiers, avec un mot d'explication sur la nature des travaux en cours: réfection de la chaussée, enfouissement de fils, etc.

Mieux, les panneaux seront mis en place quelques jours avant l'ouverture du chantier, question de prévenir les automobilistes prudents qui voudront se chercher un autre trajet.

Ces panneaux fabriqués par les employés de la ville, sont fixés à des supports mobiles qui en facilitent l'installation et le déplacement.



Le premier ministre du Pakistan, Benazir Bhutto

Commonwealth: texte de compromis sur l'environnement

Agence France-Presse
KUALA LUMPUR

Le sommet du Commonwealth réuni en Malaisie a adopté hier une déclaration sur la protection de l'environnement qui résulte d'un compromis sur les divergences qui avaient surgi sur cette question, a annoncé un porte-parole.

Le porte-parole de la présidence malaisienne Ranjee Sathiah a indiqué à Kuala Lumpur que la déclaration avait été adoptée à l'issue d'une réunion sur l'île de Langkawi, dans le Détroit de Malacca, où les chefs de délégation passent le week-end.

La déclaration, qui porte le nom de Déclaration de Langkawi, témoigne « d'un consensus effectif » sur la question qui avait suscité des divergences, celle des mécanismes de financement des actions de lutte contre la pollution, a-t-il précisé.

M. Sathiah s'est abstenu de

tout commentaire supplémentaire, mais ce point opposait, pour l'essentiel, la Grande-Bretagne, hostile à la mise en place de nouveaux mécanismes de financement, et l'Inde, partisans de l'instauration d'un « Fonds de Protection de la Planète ».

Le texte de la déclaration, rendu public dans la capitale malaisienne, prend en compte un certain nombre d'éléments mis en avant par la Malaisie dont le premier ministre, le Dr. Mahathir Mohamad, a souligné que le financement de la lutte contre la pollution devait être assuré par les pays industrialisés.

La Déclaration de Langkawi, qui retient un « programme d'action » énumérant les mesures à adopter par les membres du Commonwealth, une organisation rassemblant la Grande-Bretagne et ses anciennes colonies, place la pollution industrielle en tête des causes de la dégradation de l'environnement.

RDA: l'arrivée de Krenz n'a pas désarmé la contestation

d'après AFP et UPI
BERLIN-EST

La contestation ne désarme pas en Allemagne de l'Est et les différentes manifestations depuis l'arrivée du nouveau dirigeant Egon Krenz montrent que les changements amorcés par M. Krenz n'ont pas réussi à provoquer une démobilitation populaire. Ainsi, plusieurs dizaines de milliers de personnes ont manifesté hier à Plauen pour réclamer des réformes et la démocratie, dans la plus importante manifestation organisée dans cette ville du sud de la RDA depuis le début du mouvement de contestation, a-t-on appris de source proche de l'Église protestante à Berlin-Est.

La manifestation a rassemblé quelque 35 000 personnes qui ont défilé dans le calme pendant environ deux heures avant de se disperser en fin d'après-midi, selon ces sources, citant des témoins. Les manifestants ont demandé le pluralisme politique, « la démocratie maintenant », des élections libres et la légalisation du groupe d'opposition Nouveau Forum, a-t-on ajouté.

La marche qui s'est déroulée sans que la police intervienne était la plus importante dans cette ville de 80 000 habitants depuis le début des protestations il y a deux semaines à l'occasion du 40e anniversaire de la RDA, a-t-on souligné de mêmes sources.

Une première manifestation de quelque 10 000 personnes avait été réprimée par la police le jour anniversaire, samedi 7 octobre. Une deuxième manifestation avait réuni le double d'opposants samedi dernier et un dialogue s'est engagé avec les autorités de la ville qui se poursuit, selon une source des milieux de l'opposition intellectuelle.

Par ailleurs, une manifestation de quelque centaines de personnes s'est déroulée hier à Potsdam, au sud de Berlin. Enfin, la marche silencieuse qui avait réuni, hier, plusieurs milliers de personnes dans le centre de la capitale s'est dispersée sans incident, a déclaré une source proche des églises.

Rappelons que vendredi soir, plus de 50 000 personnes étaient descendues dans les rues de Dresde pour demander une démocratisation et réclamer « les mêmes droits pour tous », une allusion aux strictes limitations aux voyages hors de RDA.

D'autre part, le nouveau dirigeant est-allemand Egon Krenz a déclaré au numéro soviétique Mikhail Gorbatchev que la perestroïka en URSS était importante pour la RDA. Les dirigeants est-allemands s'étaient jusqu'à présent montrés très réticents devant la perestroïka, mais le nouveau chef du parti communiste a amorcé une politique de changements.

Afrique du Sud: première réunion publique de l'ANC depuis 30 ans

d'après AFP et Reuter
JOHANNESBURG

La première réunion publique du Congrès national africain (ANC-interdit) depuis près de 30 ans aura lieu le dimanche 29 octobre pour saluer la récente libération de sept de ses hauts responsables, a annoncé hier l'opposition sud-africaine. Le gouvernement a donné le feu vert pour cette manifestation à Soccer City, immense stade de la banlieue de Johannesburg, a précisé la radio d'État sud-africaine.

Un discours de l'ancien secrétaire-général de l'ANC, Walter Sisulu, l'un des prisonniers libérés dimanche dernier, est prévu, a précisé à la presse le secrétaire à l'information du Front démocratique uni (UDF), Murphy Morobe, qui espère la venue de « dizaines de milliers de personnes ». Plusieurs des sept responsables de l'ANC parleront des « questions brûlantes » actuellement débattues et donneront le point de vue de l'ANC, notamment sur les sanctions économiques et les préconditions à des négociations avec le pouvoir de Pretoria, a ajouté M. Morobe.

Les chefs de l'ANC demandent au gouvernement la fin des

restrictions imposées aux responsables anti-apartheid. M. Morobe s'en est également pris à l'état d'urgence, en rappelant que, depuis l'élection du 6 septembre de Frédéric de Klerk, les manifestations autorisées n'avaient donné lieu à aucun grave incident.

« Nous ne voulons pas de violence. Nous voulons seulement nous exprimer », a-t-il affirmé, ajoutant que l'ANC représentait la force centrale pour une solution pacifique en Afrique du sud. Au cours de leurs cinq premiers jours de liberté, les sept chefs de l'ANC ont donné des interviews à quelque 70 journaux, radios et télévisions.

D'autre part, le gouvernement sud-africain est prêt à lever l'état d'urgence si les groupes anti-apartheid renoncent à la vio-

lence, a déclaré hier à Pretoria le président Frederik de Klerk. « Si ces organisations veulent participer librement à la vie politique, elles n'ont qu'à s'engager à proposer des solutions pacifiques qui, naturellement, excluent la violence », a-t-il déclaré à l'ouverture du congrès du Parti national (NP, au pouvoir) de la province du Transvaal.

Mais il a souligné que le gouvernement ne leverait l'état d'urgence, en vigueur depuis juin 1986, que s'il était sûr que cela ne ramènerait pas « l'anarchie, la violence et le vandalisme » comme cela avait été le cas dans le passé, selon lui, après la levée d'un précédent état d'urgence.

M. De Klerk a ajouté qu'il envisageait également de lever les interdictions qui pèsent sur les

organisations anti-apartheid, y compris le Congrès national africain (ANC, interdit en 1960), si elles s'engageaient à soutenir un processus pacifique et démocratique.

Le président sud-africain a affirmé que le gouvernement souhaitait voir tous les dirigeants de tous les groupes politiques exprimer leurs points de vue et leurs projets à une table de négociation. Rappelons que vendredi, le dirigeant de l'ANC Walter Sisulu, libéré de prison dimanche dernier après 26 ans de détention, avait rejeté les appels à renoncer à la violence, dans un entretien avec l'agence de presse sud-africaine SAPA. « Il est trompeur de dire que la violence doit être abandonnée... La violence est des deux côtés », avait-il dit.

À Taëf, les députés chrétiens sont à la croisée des chemins

Agence France-Presse
TAËF (Arabie saoudite)

La rencontre parlementaire libanaise de Taëf (Arabie saoudite) était hier soir dans sa phase finale, les députés du camp chrétien devant donner dans les prochaines heures leur réponse aux propositions « finales et non négociables » du triumvirat arabe.

Plusieurs élus de ce camp ont affirmé être sur le point d'accepter ces propositions, même si elles ne répondent pas à leurs aspirations. Mais tous ont souligné en privé qu'il fallait au préalable « vaincre la force de blocage du général Michel Aoun », chef du gouvernement de militaires chrétiens, farouchement hostile au compromis en gestation.

« Refuser l'accord signifierait le retour à l'état de guerre et nous ne pouvons pas prendre une telle responsabilité », déclarait un élu influent du camp chrétien. Mais il ajoutait aussitôt: « Il nous faut pourtant reconnaître que la souveraineté du Liban n'est pas sauvegardée dans le texte qu'il nous est demandé de signer ».

Plusieurs autres élus estimaient que « la meilleure issue possible est de s'en remettre aux garanties écrites » promises par le triumvirat (Arabie saoudite, Algérie, Maroc), et dont le principe a été acquis lors de la récente visite à Damas du chef de la diplomatie saoudienne, le prince Saoud al-Fayçal.

La forme et le contenu de ces garanties n'ont toutefois pas été révélés aux élus du camp chrétien. Ils ont demandé en vain jusqu'à présent une programmation écrite d'un retrait total des troupes syriennes du Liban, dont le document soumis à leur approbation, n'évoque qu'un simple redéploiement dans l'est du pays, dans un délai maximum de deux ans.

De retour de Damas, le prince Saoud a signifié aux députés que les dernières propositions du triumvirat étaient « à prendre ou à laisser », selon plusieurs élus. Le prince Saoud a toutefois indiqué, selon eux, que le mandat de six mois du comité tripartite, qui expire le 26 novembre prochain, serait reconduit afin de « superviser l'application » d'un éventuel accord.

Selon des sources informées, l'un des chefs de file du camp chrétien à Taëf, M. Georges Saa-

dé, s'est entretenu à plusieurs reprises au cours des dernières 24 heures avec le patriarche maronite, Mgr Sfeir, le général Aoun, et les principaux leaders de son camp, dont M. Samir Geagea, chef de la milice des Forces Libanaises. À l'exception du général Aoun, a-t-on ajouté de même source, tous auraient convenus de « l'impossibilité » de rejeter un compromis qui bénéficie d'un soutien arabe et international jamais égalé.

À Beyrouth, le général Aoun a fait savoir que, pour lui, la solution envisagée à Taëf était une « capitulation » devant la Syrie. Il avait déjà mis en garde à plusieurs reprises les députés contre « tout marchandage sur la souveraineté du Liban ». Selon des sources informées à Taëf, la Fran-

ce a de nouveau été sollicitée hier pour tenter d'infléchir la position du général Aoun. Paris s'est jusqu'à présent refusé d'exercer des pressions sur le chef de gouvernement de militaires, estimant que Damas devait également faire des concessions.

À ce sujet, les ambassadeurs de Grande-Bretagne et de France ainsi que le chargé d'affaires des États-Unis à Ryad ont été convoqués hier à Taëf, où ils ont rencontré le chef de la diplomatie saoudienne, le prince Saoud al-Fayçal, en marge de la réunion des députés libanais. La teneur de leurs entretiens n'a pas été précisée. Les trois diplomates avaient déjà été convoqués le 5 octobre. Il leur avait été alors demandé d'intervenir pour infléchir la position du général Michel Aoun.



Manif contre l'amnistie à Buenos Aires

Quelque 20 000 personnes ont manifesté vendredi soir devant le palais présidentiel à Buenos Aires pour protester contre les mesures d'amnistie prises par le président Carlos Menem en faveur de militaires et d'anciens rebelles monténégrins. Les manifestants répondaient à l'appel de huit organisations de défense des droits de l'homme, dont celle des Mères de la Place de Mai, et comptaient dans leurs rangs des membres des partis d'extrême gauche ainsi que du parti péroniste.

PHOTOREUTER

La Hongrie s'élance vers la démocratie

Agence France-Presse
BUDAPEST

Le parlement hongrois a résolu de pousser en avant la démocratisation et les réformes en Hongrie. Il a amendé cette semaine la Constitution ouvrant la voie vers une démocratie parlementaire de type occidental et a adopté une série de nouvelles lois qui éliminent les traces de plus de 40 ans de communisme.

Le remplacement dans la Constitution stalinienne de 1949 de la « République socialiste et populaire de Hongrie » par « République de Hongrie » est l'amendement le plus significatif du chemin parcouru par ce pays du pacte de Varsovie pour tirer un trait sur le passé.

La proclamation solennelle de la « République de Hongrie » aura lieu demain, date d'anniversaire du soulèvement populaire de 1956, sur les escaliers du Parlement. Pour la première fois depuis 33 ans, les Hongrois pourront librement manifester à l'occasion de cette journée historique, classée « journée de réconciliation » par les députés sans être jour férié.

À partir de demain également,

la Hongrie aura son premier président intérimaire en la personne du réformiste Matyas Szuros, 56 ans, auparavant président de l'assemblée nationale. Les députés avaient décidé mardi l'abolition du Conseil présidentiel, présidé par Bruno Straub, et son remplacement par un président de la République. Jusqu'à l'élection du futur président, M. Szuros exercera cette fonction.

Il est de plus en plus incertain que l'élection présidentielle au suffrage universel puisse avoir lieu comme prévu le 25 novembre en raison du succès probable de la campagne de signatures de l'opposition pour un référendum sur le report du scrutin présidentiel. Il faut 100 000 signatures au moins alors que plus de 140 000 Hongrois ont d'ores et déjà signé.

Pour gagner du temps et améliorer ainsi ses chances dans la course à la plus haute fonction de l'État, l'opposition souhaite que le futur président soit élu seulement après les premières élections législatives libres depuis 1947, avec la participation de partis de l'opposition, qui auront lieu au premier semestre 1990.

Une large majorité des députés, dont trois quarts ont été membres du Parti communiste (PSOH)

avant sa transformation en Parti socialiste (PSH), ont en effet adopté vendredi la nouvelle loi électorale qui scelle le multipartisme en Hongrie. La nouvelle loi augmente le nombre des députés de 374 actuellement à 386 dans la future assemblée.

Au cours de cette session de quatre jours (de mardi à vendredi), le Parlement a également décidé à une écrasante majorité la suppression des milices ouvrières, un corps paramilitaire de 60 000 hommes, pendant 33 ans entre les mains du Parti communiste. D'autre part, les députés ont renversé un vote du PSH lors de ses assises il y a quinze jours, en décidant le retrait des partis des lieux de travail. Cette présence était le monopole des communistes.

Au cours de cette importante session, qui n'est que la première partie de la session d'automne, les députés ont également réglé le problème du financement des partis. Ils ont adopté la création d'une Cour constitutionnelle qui entrera en vigueur le 1er janvier 1990 et ressemblera aux mêmes institutions des démocraties occidentales.

Le premier ministre hongrois, Miklos Nemeht, a condamné vendredi les « crimes anti-religieux

commis par les dirigeants des années 50 » et demandé l'adoption de lois protégeant la liberté religieuse alors que cette liberté a été ancrée dans la Constitution amendée.

Un groupe, dont les membres n'ont pas été nommément identifiés, s'appelant « membres du Parlement pour la sauvegarde du pays et le socialisme » a distribué, lors de la session, une lettre ouverte au premier ministre Miklos Nemeht, à Matyas Szuros et d'autres pour réclamer leur « démission ». La lettre a été publiée hier par le journal Magyar Nemzet, organe du Front patriotique, la fédération des organisations officielles chapeautées auparavant par l'ancien PC.

La deuxième partie de la session d'automne du Parlement débutera le 30 octobre. Les députés débattront de la date de l'élection présidentielle, du sort de la construction du barrage de Nagymaros sur le Danube, dont les travaux sont suspendus, de la création d'une Cour des comptes et des futures armoiries de la Hongrie, alors que l'étoile rouge sur le Parlement est éteinte et doit être démontée au début de l'année prochaine.

Atlantis ramenée au sol plus tôt que prévu

Tout va très bien à bord de la sonde Galileo qui fonce à 121 640 km/h

Agence France-Presse
CAP CANAVERAL

La navette Atlantis devrait atterrir demain à 14 h 06, soit 01 h 32 avant l'heure prévue, sur la base d'Edwards, en Californie, en raison des vents violents annoncés par les services météorologiques, a annoncé hier le centre spatial de Houston.

La mission devait initialement

prendre fin demain à 15 h 38 après 82 orbites. La NASA a finalement décidé d'écourter la durée du vol en prenant sur le temps de loisir de l'équipage.

Tandis que les cinq astronautes entamaient hier leur avant-dernier après-midi en orbite terrestre, la sonde Galileo a pris son rythme de croisière vers Jupiter après avoir parcouru un million de kilomètres depuis son largage de la navette mardi.

Une centaine d'instructions

ont été envoyées à l'ordinateur de la sonde interplanétaire à partir du centre de Goldstone (Californie) pour la mettre en rythme de croisière, afin de parcourir les 4 milliards de kilomètres la séparant de Jupiter.

«Tout va extrêmement bien à bord» de la sonde, a indiqué M. Neil Ausman, directeur de la mission automatique. «Les systèmes de chauffage de la sonde ont été mis en marche et déjà, l'un des instruments de bord a perçu les

éruptions solaires actuellement en cours; et cela nous a servi à calibrer le détecteur en question», a-t-il ajouté.

La sonde la plus complexe jamais lancée par l'homme se trouvait à 1 039 850 km de la Terre et fonçait à 121 640 km/h vers Vénus qui lui servira de tremplin pour atteindre Jupiter à Noël 1995.

De leur côté, les deux femmes et trois hommes à bord de la navette ont présenté hier aux spectateurs terrestres des scènes de la vie quotidienne dans la cabine.

Grâce à une petite caméra vidéo, on a pu voir des images exceptionnellement nettes de Shannon Lucid, l'une des spécialistes de la mission, préparant le déjeuner de ses coéquipiers, en plaçant des aliments sous vide sur un plateau autocollant plaqué sur l'une des parois du pont inférieur de leur petit habitacle.

Un ancien policier inculpé de chantage aux petits pots trafiqués

Agence France-Presse
LONDRES

Un ancien policier britannique a été inculpé hier de chantage aux aliments trafiqués, notamment des petits pots pour bébés de la société H.J. Heinz, à laquelle il tentait d'extorquer 1,25 million de livres (\$2 millions), a-t-on appris de source judiciaire.

M. Rodney Witchelo, 42 ans, avait été arrêté vendredi alors qu'il retirait de l'argent d'un compte sur lequel un ou plusieurs maîtres chanteurs avaient demandé à des firmes alimentaires de verser des sommes importantes, sous peine de voir apparaître dans leurs produits des morceaux de verre, de métal, ou de la soude

caustique. La police avait mis en place un réseau de surveillance des distributeurs automatiques susceptibles d'être visités par les escrocs.

L'ancien policier, qui a quitté Scotland Yard l'année dernière pour raisons de santé après treize ans de service, comparaitra demain devant la justice à Londres. Il est accusé d'avoir agi en collaboration avec un ou plusieurs maîtres chanteurs encore non identifiés.

Il aurait retiré au total quelque 14 000 livres (\$22 000) sur deux comptes, ouverts sous de faux noms. Le chantage durait depuis août 1988.

Deux maîtres chanteurs ont été récemment condamnés à cinq ans

de prison après avoir menacé d'empoisonner des aliments et des produits de toilette.

Je pense donc je dis

Cette chronique linguistique, préparée par l'Office de la langue française, paraît chaque semaine dans l'édition dominicale de La Presse.

Une si petite virgule...

Nombreux sont ceux qui s'étonnent ou qui se montrent sceptiques lorsqu'on leur dit qu'une ponctuation désinvolte, trop généreuse ou trop timide peut entraîner des fautes de syntaxe, des modifications de sens ou même des quiproquos et des contresens. Et pourtant, c'est vrai. En voici des exemples probants avec, en vedette, la virgule.

Le poète n'est pas mort comme on l'a dit =

Le poète est mort, mais pas dans les circonstances ou de la manière qui ont été rapportées.

Le poète n'est pas mort, comme on l'a dit =

Le poète n'est pas mort mais bien vivant, contrairement à ce qui a été dit ou comme on l'a déjà dit (selon le cas).

L'alcool, fort apprécié, de M. Bouchon enrichit les cafés de la région =

L'alcool conçu ou produit par

M. Bouchon est très apprécié des clients des cafés de la région et fait faire des profits aux propriétaires de ces établissements.

L'alcool, fort apprécié de M. Bouchon, enrichit les cafés de la région =

L'alcool, par opposition aux boissons non alcoolisées, fait faire des profits aux propriétaires de cafés, et un certain M. Bouchon aime l'alcool.

J'essaie de comprendre ce qui, je l'espère, arrivera un jour ou l'autre =

J'essaie d'anticiper les événements que j'espère voir se produire.

J'essaie de comprendre, ce qui, je l'espère, arrivera un jour ou l'autre =

J'espère qu'un jour j'arriverai à comprendre à force d'essayer.

Discreète, la virgule? Pas du tout. Pleine de sens, un point c'est tout.

Un anticorps qui détruit les cellules atteintes du sida

Agence France-Presse
TOKYO

Un groupe de chercheurs japonais a affirmé hier avoir réussi à produire un anticorps capable de détruire in vitro les cellules atteintes du Syndrome immuno-déficitaire acquis (sida).

L'anticorps laisse intactes les

cellules normales, ont affirmé les chercheurs du groupe comprenant notamment des experts de l'Université de Yamaguchi (ouest du Japon).

L'un des chercheurs, Nobuyuki Kobayashi, professeur assistant à l'Université Yamaguchi, a indiqué que trois jours après que l'anticorps eut été mis dans l'éprouvette, presque toutes les cellules infectées par le virus du sida avaient été tuées alors que les cellules normales restaient intactes.

M. Kobayashi a ajouté que des tests cliniques avec ce nouvel anticorps devaient avoir lieu l'an prochain aux États-Unis sur les malades du sida.

Les chercheurs ont affirmé avoir découvert une protéine spéciale, baptisée antigène-FAS, au sein des cellules infestées par le virus du sida, expliquant qu'ils avaient ensuite réussi à produire un anticorps qui se fixe sur la protéine.

RESTAURANT LA LUNE INDIENNE
Cuisine indienne exotique

Heures d'ouverture:
Lun. ven. 11 h à 14 h
17 h à 23 h
Sam. et dim. 17 h à 23 h

2077, rue Saint-Denis
Pres de la rue Sherbrooke
281-1402

INSTITUT DE BEAUTE
Thérèse Lorange

Un ensemble de créations exclusives à votre service beauté.

33 traitements de beauté spécifiques au visage dont:

- nettoyage de peau, peeling
- soins spéciaux: traitement de l'ovale et des lèvres
- acné: soins préventifs et soins pour atténuer les séquelles
- couperose
- buste: réduction esthétique, tenue des seins, fermeté et volume
- cuir chevelu: amélioration du cuir chevelu par application de sérum, ozone, etc.
- électrolyse: épilation définitive par électro-coagulation
- épilation à la cire chaude.

15 traitements de beauté spécifiques au corps dont: la drainothérapie par l'Aerodyn, qui raffermirait tout en amincissant, sauna, bain tourbillon, etc. Un retour en pleine forme...

Nous vous invitons à venir profiter d'une consultation gratuite.

Produit utilisé
SISLEY PARIS

10314, boul. Saint-Laurent, Montréal Métro Sauvé Tél.: 387-1618

MAQUILLAGE PERMANENT

AVANT

MADAME, SOYEZ BIEN DANS VOTRE PEAU, 24 heures par jour!

Adoptez un maquillage permanent qui vous fera retrouver l'éclat et l'insouciance de vos 15 ans. Et puisque votre visage est le reflet de votre personnalité, confiez-le à des gens qui possèdent l'expertise nécessaire pour bien vous conseiller et répondre à vos attentes.

Le centre professionnel en APPLICATION et ENSEIGNEMENT complet de maquillage permanent
Johane Rauzon, prop.
5972, rue Sherbrooke est, Montréal
251-1827

REGARD NOUVEAU INC.

RESTAURANT FAMILIAL **Clouay** PERMIS D'ALCOOL AUX 3 RESTAURANTS STATIONNEMENT GRATUIT 24 heures PAR JOUR

QUALITÉ QUANTITÉ SERVICE

OUVERT 7 JOURS

Delicatessen & Maison de bifteck

GRATUIT : SANDWICH DE SMOKED MEAT CHAUD

*Quand vous achetez des patates frites, cornichons et un verre de coke ou un breuvage au choix, vous recevrez un succulent sandwich de viande fumée chaud absolument GRATUIT.

4 JOURS SEULEMENT 23-24-25-26 OCT. 24 heures par jour

Ce spécial est disponible seulement au restaurant dans le but de montrer à nos clients notre appréciation.

P.S. N'oubliez pas notre ENTRECÔTE 12 onces SUR CHARBON DE BOIS POUR SEULEMENT \$9.95 (de midi à 8 h p.m.) servie avec notre fameuse entrée de foie haché maison, nos tomates marinées maison, notre salade de chou, nos cornichons, le pain et le beurre.

MAINTENANT 3 RESTAURANTS POUR MIEUX VOUS SERVIR

3616, boul. St-Jean 620-2584
Dollard-des-Ormeaux

355, Curé Labelle 682-0606
Chomedey, Laval

3100, de la Concorde 661-1695
Duvernay, Laval

Bientôt un 4e restaurant au Marché de la tour à Saint-Léonard au 6660, rue Jarry Est
327-3344

Elsie fait six morts aux Philippines

Associated Press
MANILLE

Le typhon Elsie a tué six personnes au moins dans le nord des Philippines depuis son arrivée jeudi et il se dirigeait hier vers l'île chinoise d'Hainan, ont annoncé des responsables.

Trois personnes ont été tuées dans la province Isabella, deux dans la province La Union et une dans la province Benguet.

Par ailleurs, 47 000 personnes ont rejoint les abris mis à la disposition des populations par le gouvernement philippin.

Si le nombre des victimes est peu élevé, c'est parce que le typhon a frappé des régions peu peuplées et qu'il a considérablement diminué en force lorsqu'il a survolé les montagnes de la province Luzon, dans le nord du pays, a expliqué une porte-parole du bureau de la défense civile.

Si Elsie maintient sa course vers l'ouest à la vitesse de 18 km/h, il frappera lundi Hainan.

Elsie est le troisième orage tropical ou typhon à frapper les Philippines ces dernières semaines.

Le bilan de ces trois manifestations météorologiques est de 184 morts, dont 119 lors du passage le 6 octobre du typhon Angela.

Au moins un mort

D'autre part, la tempête qui sévit dans le sud de la Grande-Bretagne depuis vendredi soir a fait au moins un mort, un disparu et une trentaine de blessés, a-t-on appris hier soir de source policière.

Un jeune homme de 16 ans est décédé dans un accident de voiture quand son beau-frère a heurté avec son véhicule un arbre tombé sur la chaussée en raison des vents violents soufflant jusqu'à plus de 160 km/h, près de Winchester, dans le Hampshire.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction de la formation à distance

La Presse

VOUS INVITENT À SUIVRE LE COURS

EN SANTÉ, SANS COMPROMIS

Une mise en garde sur l'effet des drogues, de l'alcool, des médicaments, du tabac et de certains aliments

Dès demain, tous les lundis et mercredis **DANS LA PRESSE**

14 leçons dont le propos sérieux demeure accessible à tous. Dans ce cours, les gens de tous âges trouveront de l'information pour éclairer leurs choix ou leurs interventions.

23 octobre: Une mise en garde...

25 octobre: La drogue et les jeunes

30 octobre: Les drogues et le SIDA

1^{er} novembre: Les drogues et le sport

6 novembre: Les effets secondaires des médicaments

8 novembre: Les médicaments, l'observation du traitement

13 novembre: Cancer et alimentation

15 novembre: Les intoxications alimentaires: cela pourrait vous arriver

20 novembre: Maigrir à tout prix?

22 novembre: L'alcool: ses effets sur l'organisme

27 novembre: L'alcool au volant: des effets inattendus

29 novembre: La cigarette: l'heure de vérité

4 décembre: Médicaments, drogues et grossesse

6 décembre: Le piège de la dépendance

Ce cours dont le but est de faire la lumière sur les risques de la consommation des drogues, d'alcool, de médicaments, de tabac et de certains aliments, a été préparé par des spécialistes et vous est présenté en collaboration avec

Santé et Bien-être social Canada
Health and Welfare Canada

COLLÈGE MARIE-VICTORIN
7000, rue Marie-Victorin, Montréal, Québec H1G 2K6

ACCUMULEZ UN ACTIF À VOTRE NOM GRÂCE À VOS ÉCONOMIES D'IMPÔT

Les condominiums, à titre individuel, sont conçus pour des propriétaires non-occupants.

Les prix sont à partir de 80 000 \$

- Pas de comptant
- Financement à 100%
- Garanties de revenus et dépenses (optionnel)
- Gestion professionnelle (optionnel)
- Possibilité de déductions fiscales 62 000\$ (5 ans)

«Le but du Groupe est d'offrir à des individus la possibilité d'acquérir une propriété, dans un projet rentable, par les économies créées et exploiter l'inflation à son avantage.»

LE GROUPE SONAM INC.
240, rue St-Jacques O.
bureau 400
Montréal, Qué.
H2Y 1L9

Tél.: (514) 281-8282

NOM: _____
Adresse: _____
Tél.: _____

Revenu familial 50 \$M/75 M 75 \$M/100M 100 \$M +

L'École des hautes études commerciales



GUY PINARD

L'émergence des hommes d'affaires canadiens-français et la naissance du nationalisme économique qui en a découlé sont deux phénomènes relativement nouveaux au Québec. Pourtant, les racines les plus profondes de ces phénomènes remontent à 1907, ou plus précisément à la fondation de l'École des hautes études commerciales de Montréal. Parce qu'au départ elle formait presque exclusivement des comptables, l'influence de l'école sur l'économie du Québec mit un certain temps à se faire sentir. Mais force est d'admettre aujourd'hui que n'eût été de la fondation de cette école, l'entrepreneuriat québécois n'aurait peut-être jamais vu le jour.

Fondation de l'école

Au moment où l'idée d'une telle école commença à germer, au milieu du siècle dernier, l'enseignement secondaire québécois reposait sur une base d'humanités gréco-latines et privilégiait les professions libérales. Étienne Parent fut le premier, en 1848, à préconiser «des écoles pour le haut commerce et la haute industrie». Mais il fallut attendre la fondation de la Chambre de commerce de Montréal par Joseph-Xavier Perrault, le 2 février 1887, pour qu'on entreprenne des démarches sérieuses en vue de fonder une école destinée à assurer une formation solide aux jeunes qui désiraient faire carrière en affaires.

Le désir de Perrault se fit encore plus intense pendant son séjour à l'Exposition universelle de Paris en 1900, à titre de commissaire du pavillon du Canada. Quatre hommes, tous des amis de Lomer Gouin, premier ministre du Québec, réalisèrent son rêve: M^{re} Honoré Gervais, député fédéral de Saint-Jacques, le jeune avocat Edouard Montpetit, Isidore Préfontaine, président de la Chambre de commerce, et Georges Gonthier.

Promis dans le discours du trône de la reprise de la session provinciale, le 15 janvier 1907, la Loi constituant en corporation l'École des hautes études commerciales de Montréal fut sanctionnée le 14 mars 1907. La loi prévoyait un conseil d'administration formé du principal (ou directeur) et de cinq autres personnes.

Le conseil d'administration siègea pour la première fois le 2 août 1907. La tâche de trouver le principal fut confiée à Edouard Montpetit, qui arrêta son choix sur Auguste-Joseph de Bray, de l'Université de Louvain, en Belgique. Sa nomination est acceptée le 23 novembre.

Le choix du terrain et la construction

Une fois l'organisation bien structurée, on put s'attaquer à la construction de l'école. Il fallut d'abord trouver le terrain. Après avoir contemplé deux emplacements, un rue Saint-Denis et un face au square Viger (rejeté à cause du coût d'acquisition de \$150 000), le conseil décida le 16 octobre 1907 d'acquiescer toutes les propriétés situées du côté ouest de la rue Saint-Hubert, entre la rue de La Gauchetière et l'avenue Viger, et celles situées du côté nord de l'avenue Viger, entre la rue Saint-Hubert et la rue (actuelle rue Labelle) située à l'ouest de celle-ci. L'achat de ce terrain

de 170 pieds de largeur sur 300 de profondeur (superficie de 51 000 pieds carrés) coûta \$106 460 (y compris la note de \$200 de l'arpenteur François-Charles Laberge).

Le terrain acquis, il fallait ensuite trouver des architectes. Le premier ministre Gouin aurait bien aimé qu'on procède par concours, et M^{re} Gervais favorisa Max Doumic. Mais c'est finalement L.-Z. Gauthier, de Gauthier et Daoust, qui fut mandaté lors de la réunion du 16 octobre 1907. Gauthier fit diligence puisqu'il présenta ses plans à la réunion du 27 février 1908. Son projet était évalué à \$328 000. Étant donné le coût jugé trop élevé, on lui demanda de diminuer l'ampleur du projet, ce qu'il fit dans les plus brefs délais. Cependant, ses propositions n'eurent pas l'heur de plaire à Bray puisqu'elles prévoyaient notamment l'élimination de sa résidence. Il protesta si vigoureusement que sa résidence fut réinscrite au programme de construction. Bray l'occupa jusqu'en 1916, mais son successeur, Henry Laureys, préféra résider ailleurs.

La société Paquette et Leclair obtint le contrat de démolition le 30 avril 1908. L'entreprise s'engageait à payer \$4650 (la soumission la plus élevée reçue après l'appel d'offres du 21) pour les matériaux récupérés, et acceptait de payer \$20 par jour de retard au-delà du 4 juin.

Le contrat de construction fut accordé à l'entrepreneur Joseph Bourque le 27 août, au coût de \$390 000, dans l'étude du notaire Valmore Lamarche. Bourque s'engageait à privilégier les ouvriers du quartier.

L'entrepreneur rencontra des difficultés dès le départ dans l'érection des fondations, et elles n'étaient pas encore sorties du sol que déjà la note dépassait les prévisions de \$4362.

Entrepris avec diligence, les travaux traînèrent cependant en longueur, de sorte que l'inauguration se déroula dans des locaux inachevés le 20 septembre 1910. Les travaux ne furent complétés qu'au printemps suivant et la facture s'éleva à \$509 822,05, soit \$395 011,70 pour la construction, \$12 200,35 pour les honoraires de l'architecte, et \$101 610 pour l'acquisition du terrain (coût du terrain, moins les revenus provenant du contrat de démolition).

Analyse architecturale

L'École des hautes études commerciales fut construite en pierre de taille bouchardée provenant des carrières de Montréal et de Deschambault et en brique pressée de type «Buff Rép». La structure d'acier repose sur des colonnes en fonte et des arches en terre cuite. La pierre utilisée pour les pièces ornementales fut sculptée sur place à partir de modèles en plâtre de grandeur naturelle.

En concevant l'école dans l'esprit Beaux-Arts, Gauthier lançait en quelque sorte cette ère à Montréal. Il a par ailleurs emprunté certains éléments de composition au Petit Palais, de Paris, construit par Charles Girault, entre 1895 et 1900.

L'édifice d'origine épouse la forme d'un «J» construit en bordure de l'avenue Viger et de la rue Saint-Hubert, avec de courtes sections rue de La Gauchetière et rue Labelle. Le bâtiment d'esprit victorien qui se trouve à l'angle sud-est des rues Labelle et de La Gau-



Les murs sud et est de l'école en 1935.

chetière servit initialement de résidence au principal avant d'être intégré à l'école. Le corps de liaison édifié entre l'école et cette résidence, la chaufferie au fond de la cour intérieure et le garage en bordure de la rue Labelle n'ont aucune valeur patrimoniale.

L'immeuble principal comporte un sous-sol, un rez-de-chaussée exhaussée et trois étages. À cause de la dénivellation de 18 pieds entre l'avenue Viger et la rue de La Gauchetière, seuls les trois étages sont apparents le long de cette rue.

L'entrée principale se trouve en façade, avenue Viger. On retrouve des entrées secondaires rue Labelle, rue Saint-Hubert (deux) et rue de La Gauchetière. Celle de la rue de La Gauchetière était jadis réservée au musée, qui occupait toute la partie nord-est de l'édifice.

La façade parfaitement symétrique mesure 148 pieds de largeur. L'avant-corps mesure exactement la moitié de cette largeur. La pierre de taille polie comporte un jointolement à chanfrein prononcé, sauf pour le sous-sol, les pilastres qui séparent les travées de fenêtres et les sections pleines du parapet.

On y note quatre registres. Le premier se limite au sous-sol, il est identifié par la pierre à jointolement arasé, et il se termine par un bandeau en pierre moulurée qui passe au-dessus du soc des ouvertures cintrées du rez-de-chaussée. Le deuxième se limite au rez-de-chaussée et est surmonté d'un bandeau plat. Le troisième comprend les deux premiers étages, est remarquable pour l'impressionnante colonnade de la façade et se termine par la corniche proéminente à grosses denticules. Enfin, le quatrième registre comprend le troisième étage et le parapet.

L'ordonnance verticale de la façade comprend neuf travées, et cinq se trouvent dans l'avant-corps. Chacune de ces cinq travées comprend une ouverture cintrée et avec clé de voûte proéminente au rez-de-chaussée; une porte-fenêtre surmonté d'un enablement sur console au premier et s'ouvrant sur un balcon à balustres sculptées dans la pierre; une fenêtre rectangulaire au deuxième; et deux petites fenêtres rectangulaires séparées par un pilastre au troisième. Au premier et deuxième étages, les encadrements des croisées sont en pierre moulurée. Les trois travées du centre sont couronnées par une magistrale pièce ornementale comportant deux figures de couronnement couchées (dont Mercure), de chaque côté d'un écu surmonté d'une imposante volute et contenant les armoiries de l'école, le tout culminant à 90 pieds. Les pleins comportent une imposante volute (deux aux extrémités de l'avant-corps) au rez-de-chaussée, une colonne galbée à chapiteau ionique ornementé de pendants au niveau du troisième



La façade de l'école aujourd'hui.

me registre (ces colonnes de 25 pieds de hauteur sont aussi jumelées aux extrémités de l'avant-corps) qui supporte l'enablement, et une tête de lion à guirlandes entre les fenêtres jumelées du troisième étage. L'escalier à rampe massive occupe presque toute la largeur de l'avant-corps, et ses deux colonnes carrées de quatre pieds de côté servent de base à des lampadaires à cinq branches.

Les quatre travées latérales sont semblables, avec un soupirail à grille ornementale au sous-sol et une fenêtre rectangulaire à fausse clé de voûte au rez-de-chaussée. Quant aux fenêtres des trois étages, elles sont semblables à celles des travées centrales, sauf pour le seuil sur consoles à volute sous les fenêtres du premier, et les volutes à pendants qui encadrent les fenêtres du deuxième. Les deux antes sont ornements d'un imposant haut-relief à volute. Le parapet est ouvert dans l'axe des travées, où il est doté de balustres dans la pierre.

Passons maintenant à la face de la rue Saint-Hubert, longue de 260 pieds. On y remarque d'abord que pour les trois étages, l'architecte a suivi une ordonnance symétrique. Pour le rez-de-chaussée et le sous-sol, il dut tenir compte de la dénivellation du terrain mais respecta néanmoins les travées des étages supérieurs. Exception faite de l'avant-corps arrondi du centre, l'architecte recourut pour cette face aux mêmes éléments architectoniques qu'en façade. Cette face se décompose en cinq parties: un avant-corps de deux travées à chaque extrémité, un avant-corps arrondi de trois travées et de 50 pieds de largeur au centre, flanqué de chaque côté d'un corps de bâtiment de cinq travées, chacun comportant une porte dans la travée adjacente à l'avant-corps arrondi; remarquable pour ses grandes fenêtres arquées de 25 pieds de hauteur, et ses ouvertures à arc surbaissé au rez-de-chaussée.

Rue de La Gauchetière, la face du bâtiment d'origine de 52 pieds de largeur présente aussi les mêmes éléments architectoniques qu'en façade, sauf pour la rampe ornementée de l'escalier de la porte qui débouchait jadis sur le musée. Plus à l'ouest, on aperçoit un bâtiment d'esprit victorien qui fut utilisé comme résidence pour le principal jusqu'en 1916, avant de loger la bibliothèque. Une vieille photo permet de constater que cette maison a conservé la plupart de ses éléments les plus valables, sauf les suivants: sa clôture en fer forgé, deux avant-corps polygonaux et profonds qui surgissaient du mur ouest, la balustrade en bois de la galerie, sa corniche à modillons, deux hautes cheminées à souche en métal moulé du côté ouest, sa rambarde en fer forgé, et un édicule polygonal sur le toit. Mais la maison a conservé ses fenêtres au riche encadrement mouluré, l'imposant porche en bois à pilastres, les lucarnes à fronton cintré qui surgissent du toit à mansarde, et l'oriel en bois accroché au mur ouest. La façade est en pierre et les autres murs en brique. Cette maison mesure 52 pieds de largeur, tout comme la face de l'école d'origine, contre 24 pour le bâtiment de liaison moderne qui mesure 100 pieds de profondeur.

Le côté ouest de l'ensemble est le moins intéressant. À l'ex-résidence se greffe un garage et la chaufferie, deux bâtiments en brique qui sont venus s'ajouter plus tard. L'aile ouest de l'école proprement dite comprend une partie en pierre de 40 pieds de largeur et une partie en brique de 92 pieds de largeur, qui reprend les éléments architec-

toniques de l'édifice, mais d'une façon simplifiée.

L'intérieur

Principalement utilisé comme siège des négociations du gouvernement du Québec avec les grandes centrales syndicales, le bâtiment a abrité le pavillon Viger du collège Dawson pendant de nombreuses années. L'intérieur a donc subi de nombreuses modifications. Mais le coup d'œil reste impressionnant dans le hall d'honneur, où on peut apprécier toute la richesse de la décoration de Gauthier. On remarquera notamment le plafond à caissons carrés et profonds supportés par des colonnes galbées et rainurées, dotées d'un chapiteau dorique, les gouttes de l'architrave et de la corniche à l'intérieur des caissons, et l'escalier majestueux qui se divise en deux branches à mi-hauteur.

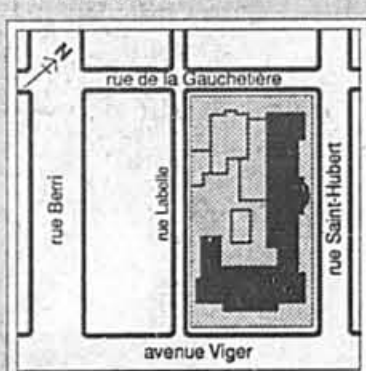
Parmi les autres pièces importantes, on peut signaler le musée, la bibliothèque, la salle des périodiques et l'amphithéâtre.

Le déménagement

Depuis 1970, l'École des hautes études commerciales occupe un édifice très moderne situé avenue Decelles, à l'extrémité est du chemin Queen Mary. Inauguré le 15 novembre 1970, cet immeuble de béton et de verre dessiné par l'architecte Roland Dumais présente des lignes simples qui n'ont rien de comparable à l'oeuvre de Gauthier. Ce «bunker» était le deuxième projet soumis par l'architecte Dumais. Le premier aurait fait plus de place au verre qu'au béton, mais les lignes n'étaient guère plus intéressantes que l'édifice actuel. L'école accueille aujourd'hui environ 10 000 étudiants par année, et 2000 gestionnaires qui, par le biais du perfectionnement continu, assureront la pérennité de l'entrepreneuriat québécois bien au-delà de l'an 2000.

SOURCES: Ecole des hautes études commerciales; Voyage autour de l'École des Hautes Études Commerciales; Programme des études et règlements, 1910-1911; Voyage autour de l'École des Hautes Études Commerciales (extrait du Prix courant); Ecole des Hautes Études Commerciales, Année académique 1912-1913; Marche d'ouvrage entre l'École des Hautes Études Commerciales et Joseph Bourque (27 août 1908); HEC - Au cœur de l'action; et documents divers - Librairie Beauchemin; Histoire de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal, par Robert Rumlily - Notes personnelles de Pierre Harvey relatives à l'histoire de l'école (juin 1989) - Communauté urbaine de Montréal, Service de la planification du territoire; Répertoire d'architecture traditionnelle - Les édifices scolaires; et documents divers.

REPÈRES



Nom: École des hautes études commerciales.
Adresse: 535, avenue Viger.
Métro: station Champ-de-Mars, vers l'est avenue Viger.

Ces articles sont offerts sous forme de livres par les Éditions La Presse, sous le titre Montréal, son histoire, son architecture. Renseignements: Guy Pinard, au 285-7070.



La face nord et l'ex-résidence du directeur, rue de La Gauchetière, en 1935.



L'arrière de l'ensemble, aujourd'hui.

Laval et Laurentides

La partie n'est pas tout à fait gagnée pour ceux qui ont été réélus



JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Même s'ils ont été réélus par acclamation pour un autre mandat de quatre ans, les maires Daniel Dubé de Sainte-Adèle, et Irène Forget de Terrebonne doivent poursuivre leur campagne électorale afin de faire élire le 5 novembre des candidats de leur formation à des postes de conseillers.

Élus pour une première fois en 1984, M. Dubé et quatre membres de son équipe ont été maintenus dans leurs fonctions à la fin des mises en candidature du 13 octobre.

Il n'en a pas été de même pour MM. André Lamarche et Denis Aubuchon. M. Lamarche a M. David Rovins comme adversaire au siège numéro trois, et M. Aubuchon fait face à M. Jacques Desnoyers au siège numéro un. M. La-

marche est conseiller sortant, tandis que son collègue est un nouveau venu.

Le thème de la campagne de l'Équipe Dubé est: «Option qualité de vie».

Pour sa part, Irène Forget demeure dans la rue afin d'aider deux de ses coéquipiers du Parti de l'avenir des citoyens de Terrebonne à défaire leurs adversaires pour demeurer en poste après le premier dimanche de novembre.

Jean Lavergne est opposé à Roger Brisson dans le district 2, et Réal Lamontagne, à Mario Sabourin, dans le 1.

À DEUX-MONTAGNES

Des élections partielles auront lieu à Deux-Montagnes le 17 décembre à la suite de la démission de Jean-Guy Bergeron qui, le 25 novembre, a été élu député libéral du comté de Deux-Montagnes.

Depuis le départ de M. Bergeron, c'est Michel Goyette qui occupe le poste de maire intérimaire.

Deux conseillers municipaux, Michel Mastromatteo et Jean-Pierre Brunet ont annoncé qu'ils démissionnaient de leur poste pour se lancer dans la course à la

mairie. Par contre, M. Goyette ne semble pas intéressé à occuper de façon permanente le poste laissé vacant par l'élection de M. Bergeron à l'Assemblée nationale.

L'entrée dans la course à la mairie de MM. Mastromatteo et Brunet va entraîner deux autres élections partielles.

LA FIRME DESSAU HONORÉE

La firme lavalloise Dessau vient de se voir décerner par l'Association des ingénieurs-conseils du Canada (AICC) le grand prix du mérite pour sa conception innovatrice des systèmes électromécaniques du nouveau Centre d'administration d'Hydro-Québec, à Laval.

Ce projet puise son originalité dans le recours à une source d'énergie géothermique (l'eau souterraine) comme appoint pour les systèmes de chauffage et de climatisation. Une telle utilisation constitue une première au Québec pour un immeuble de cette taille. Cet immeuble multi-fonctionnel de 15 millions enregistré des coûts annuels d'énergie inférieurs de 40 p. cent à ceux d'un système électrique conventionnel. La mention a été présentée à MM.

Paul Laframboise, ingénieur et vice-président responsable du département du génie mécanique-électrique, ainsi qu'à Luc Langlois, technologue au même département. Le président de Dessau est M. Paul-Aimé Sauriol et la firme emploie près de 600 personnes.

C'est la deuxième fois que cette entreprise de Laval obtient un prix d'excellence de l'AICC. La première fois, en 1977, elle l'avait eu pour la conception et la gestion de la construction de la route d'accès à la Baie James.

BIENTÔT PLUS QU'UN SOUVENIR

Peu nombreux sont les résidents de la grande région de Montréal qui ne se sont pas arrêtés au moins une fois à l'hôtel Feuilles d'Érable, à l'angle des boulevards Saint-Martin et des Laurentides, à Laval, pour assister à un spectacle ou pour y prendre une consommation. À la fin des années 50 et au début des années 60 — alors qu'il n'était même pas encore question de fusionner les 14 municipalités de l'île Jésus et créer Laval — les artistes les plus populaires de l'époque se produisaient à cet endroit et on venait de partout pour assister à leurs spectacles.

Bientôt, cet immeuble ne sera plus qu'un souvenir. Les démolisseurs ont commencé à faire leur travail. La Feuilles d'Érable fera place à un important projet de tours à bureaux et l'on parle aussi d'un centre commercial.

COMPLEXE HÔTELIER À BLAINVILLE

Un complexe hôtelier verra bientôt le jour le long de l'autoroute 15 (des Laurentides) plus précisément aux limites ouest de Blainville. Dans une première phase, ce projet nécessitera un investissement de \$12 millions. Trente-deux autres millions seront ajoutés au cours des cinq prochaines années. Ce complexe réunira un hôtel de 100 chambres et un centre de congrès. Par la suite, un secteur industriel destiné à des entreprises oeuvrant dans des domaines de haute technologie viendra s'y greffer.

L'un des promoteurs du projet est Adam Buccì qui a été mêlé aux concours hippiques de Blainville. Le maire de cette banlieue du nord de Laval est Paul Mercier dont le mandat prendra fin le 5 novembre.